



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS

Saison 2008 / 2009

Petite-Synthe, le 6 juin 2009.

1 - REPRESENTATION DES CLUBS : APPEL DES CLUBS - Mme GRUSZCZYNSKI

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD

| | | |
|--|------------------|------------------|
| Nombre de clubs : | 160 | |
| Nombre total de voix : | 20730 | |
| Nombre de clubs présents ou représentés : | 138 | (86,25 %) |
| dont 80 présents et | 58 représentés | |
| Nombre de voix des clubs présents ou représentés | 19052 | (91,91 %) |
| dont 11590 présents et | 7462 représentés | |

DISTRICT CAMBRESIS

| | | | | |
|---|-----------------|----------------|-----------|-----------|
| nombre de clubs : | 13 représentant | 1407 Voix | (69,23 %) | (79,53 %) |
| nombre de clubs présents ou représentés | | 9 représentant | | 1119 voix |

CAMBRAI BASKET -BASKET CLUB CARNIÈRES -CAUDRY BASKET CLUB -BASKET CLUB ESCAUDOEUVRES -CENTRE SOCIO CULTUREL FOURMIES -BASKET CLUB LANDRECIEN -CERCLE JEUNES BASKET BALL LE CATEAU -BASKET CLUB DU SOLRÉZIS - BASKET CLUB VILLERS OUTRÉAUX

DISTRICT DOUAISIS

| | | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------|-----------|
| nombre de clubs : | 22 représentant | 2353 Voix | (90,91 %) | (93,96 %) |
| nombre de clubs présents ou représentés | | 20 représentant | | 2211 voix |

BASKET CLUB BREBIÈRES -AMICALE SPORTIVE CUINCY BASKET -SMEP DECHY GUESNAIN MONTIGNY VOLTAIRE -AMICALE ANCIENS ELÈVES DORIGINES DOUAI -BASKET CLUB DOUAI -DOUAI BASKET FÉMININ -BASKET CLUB FRAIS MARAIS DOUAI - OSTREVENT BASKET ÉMERCHICOURT ANICHE AUBERCHICOURT -LAMBRES BASKET CLUB -ESCREBIEUX BASKET BALL MARCHIENNES FLERS PONT -BASKET CLUB MONCHECOURT -BASKET CLUB ORCHÉSIEU -BASKET CLUB PÉVÈLE -AVENIR BASKET CLUB OSTRICOURT -OSTRICOURT ASB -CERCLE SPORTIF LAÏQUE RAIMBEAUCOURT -CLUB BASKET SINOIS -UNION SPORTIVE ATHLÉTIC CLUB SOMAIN -UNION AVENIR BASKET -WAZIERS ATHLETIC CLUB -

DISTRICT MARITIME

| | | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------|-----------|
| nombre de clubs : | 21 représentant | 3184 Voix | (95,24 %) | (89,10 %) |
| nombre de clubs présents ou représentés | | 20 représentant | | 2837 voix |

ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE ARMOUITS CAPPEL -BASKET CLUB BIERNOIS -SPORTING CLUB BOURBOURG -AMICALE LAÏQUE BRAY DUNES -BASKET CLUB CAPPELLOIS -AMICALE LAÏQUE COUDEKERQUE BRANCHE -FORT MARDYCK OLYMPIC CLUB -OLYMPIQUE GRANDE SYNTHÉ BASKET BALL -BASKET CLUB MARITIME GRAVELINES GRAND FORT -GRAVELINES BASKET FÉMININ -GRAVELINES BASKET ESLA -ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE HOYMILLE -BASKET CLUB LEFFRINCKOUCKOIS - ASSOCIATION SPORTIVE LOON PLAGE -SOCIÉTÉ MUNICIPALE PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE -AMICALE LAÏQUE SAINT PIERREBROUCK -BASKET CLUB SAINT POLOIS -JEUNESSE LOISIRS SPORTS AMICALE TÉTÉGHEM -ATHLETIC BASKET CLUB WATTEN -ASSOCIATION SPORTIVE WORMHOUT BASKET -

DISTRICT TERRIEN

| | | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------|-----------|
| nombre de clubs : | 65 représentant | 9787 Voix | (86,15 %) | (91,99 %) |
| nombre de clubs présents ou représentés | | 56 représentant | | 9003 voix |

BASKET CLUB ANNOEULLIN -SPORTS OUVRIERS ARMENTIÉROIS -AVELIN BASKET CLUB -BASKET CLUB BAILLEULOIS -AVENIR BONDUES BASKET CLUB -LA LOUCHE COMINOISE -FOYER SAINT PIERRE CROIX -OLYMPIQUE CROISIEN -ASSOCIATION SPORTIVE LAÏQUE CYSOING BOUVINES -LILLE MÉTROPOLE -ESTAIRES BC -FRETIN BC -ENTENTE BASKET HALLUIN -CERCLE GYMNIQUE HAUBOURDINOIS -BASKET CLUB JEAN MACÉ HAZEBROUCK -BASKET F CLUB HELLEMES LILLE -HEM SPORTS BASKET CLUB -OFFICE MUNICIPAL SPORTS CHAPPELLOIS BASKET -JEUNE FRANCE LAMBERSART -LAMBERSART BASKET LILLE MÉTROPOLE -LEERS OMNI SPORTS BASKET BALL -BASKET CLUB LESQUIN -ASSOCIATION SPORTIVE VIEUX LILLE - LINSSELLES BASKET -UNION SPORTIVE MONT À CAMP LOMME -OMNI SPORTS MUNICIPAL LOMMOIS -BASKET CLUB LOOSSOIS -ASSOCIATION SPORTIVE JEUNESSE MARCQ EN BAROEUL -MERVILLE SPORTS BASKET BALL -BASKET ATHLETIC CLUB MONS EN BAROEUL - ATHLETIC BASKET CLUB MOUVAUX -PRO PATRIA NEUVILLE EN FERRAIN -PHALEMPIN BASKET CLUB -BASKET CLUB PROVIN - RONCHIN BASKET CLUB -ULTRA SPORTS RONCQ -BASKET CLUB JEAN MACÉ PASTEUR ROUBAIX -UNION SPORTIVE SAINT ANDRÉ -BASKET BALL SANTOIS -SECLIN BASKET CLUB -OMNI SPORTS MUNICIPAL SEQUEDIN -BASKET CLUB STEENWERCKOIS - AVANT GARDE THUMERIES -CERCLE SAINT PAUL TOUFFLERS -INTER CLUB TOURCOING -JEUNE GARDE TOURCOING -SAINT MICHEL TOURCOING -UNION SPORTIVE TOURCOING FÉMININES - ENTENTE SPORTIVE BASKET VILLENEUVE D'ASCQ -JEUNESSE WAMBRECHIES -WASQUEHAL FLASH BASKET -FÉMINA WASQUEHAL BASKET -ASSOCIATION SPORTIVE WATTIGNIES TEMPLEMARS -WATTRELOS BASKET CLUB -WAVRIN WEPPE BASKET BALL -AMICALE LAÏQUE SPORTIVE WILLEMS -

DISTRICT VALENCIENNOIS

nombre de clubs : 38 représentant 3978 Voix (84,21 %) (97,06 %)
nombre de clubs présents ou représentés 32 représentant 3861 voix

AULNOY LES VALENCIENNES SPORTS -ASSOCIATION SPORTIVE AULNOYE -UNION SPORTIVE MUNICIPALE BEUVRAGES - ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE BEUVRAGES -BASKET CLUB BOUCHAIN -CONDÉ BASKET -ALERTE CRESPINOISE BASKET BALL -ASSOCIATION SPORTIVE CAIL DENAIN VOLTAIRE -CERCLE OLYMPIQUE DOUCHY LES MINES -HAINAUT BASKET ESCAUDAIN MARLY -BASKET FÉMININ ESCAUDAIN -BASKET CLUB FERRIÉROIS -HASNON BASKET -HAULCHIN BASKET CLUB MIXTE -FOYER JEUNES ÉDUCATION POPULAIRE HÉRIN -BASKET CLUB HORNAING -JEUNESSE SPORTIVE JEUMONT BASKET BALL - ASSOCIATION GYMNIQUE LOUVROIL -AVENIR MAING BASKET BALL -UNION SPORTIVE MAUBEUGE -BASKET CLUB NEUVILLE SUR ESCAUT -BASKET CLUB NIVELLE -JEANNE D'ARC ONNAING -ASSOCIATION SPORTIVE PONTOISE BASKET - ASSOCIATION SPORTIVE RAISMES -UNION SAINT AMAND PORTE HAINAUT -BASKET CLUB SAINT SAULVE -BASKET CLUB THIANT - CONCORDE OLYMPIQUE TRITHOISE BASKET -UNION SPORTIVE VALENCIENNES OLYMPIC -RHONEL SPORTING CLUB VALENCIENNES -BASKET CLUB WAVRECHAIN SOUS DENAIN -

Le quorum étant atteint, les deux assemblées générales peuvent avoir lieu.
Mme GRUSZCZYNSKI rend la parole à M. CATTELLE.

2 – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

M. CATTELLE ouvre l'assemblée générale extraordinaire et précise qu'elle porte sur deux questions :

1 - acceptez-vous les modifications règlementaires et statutaires proposées ?

2 - autorisez-vous le Comité Directeur à prendre toutes dispositions utiles pour vendre le siège actuel, réaliser un nouveau siège avec changement de localisation ?

M. CATTELLE explique que ces votes devraient être faits à bulletin secret mais ils peuvent aussi, si tous les délégués présents sont d'accord, se faire à main levée.

Acceptation pour les votes à main levée pendant toute cette assemblée à l'unanimité par les délégués présents.

1 - Les modifications statutaires sont minimes et sont surtout une mise en conformité avec l'usage.
Les textes ont été envoyés aux clubs pour lecture.

Vote pour les modifications règlementaires et statutaires envoyées aux clubs
Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Modifications acceptées à l'unanimité

2 – Le siège est situé à Ronchin. Chacun connaît la vétusté des locaux achetés il y a 19 ans. C'est une copropriété Ligue-Comité.

Il n'est pas demandé aux clubs pour le moment un blanc-seing mais uniquement :

- la possibilité de quitter le siège actuel,
- la possibilité d'acquiescer un nouveau siège sans que cela ait de répercussion sur le prix des licences.

3 projets sont à l'étude :

- un projet dans le quartier de Lille Sud,
- un projet sur Lesquin,
- un projet sur Orchies.

M. COESTIER demande d'étudier l'accès au nouveau siège pour que ce soit pratique.

M. CATTELLE répond que les 3 projets sont proches d'un grand axe et il y aura un parking pour les personnes qui viennent en réunion, ce qui manque actuellement.

L'objectif serait fixé pour la fin du mandat. Le projet LESQUIN serait réalisable pour 2010-11. Il en est de même pour ORCHIES. Mais aucun renseignement pour Lille.

QUESTION de M. Jean DEBUCK (US MAUBEUGE) : N'y avait-il pas un projet de regroupement avec d'autres institutions sportives ?

M. CATTELLE répond que pour le moment, ce n'est pas possible car le Comité et la Ligue réunis ont besoin d'une surface importante et aucune institution ne pourrait donner cet espace.

Vote pour ce projet de nouveau siège :
Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Proposition acceptée à l'unanimité

M. CATTELLE précise que lorsque les projets seront finalisés, tout sera envoyé par mail aux clubs pour les tenir au courant.
Il déclare close l'assemblée générale extraordinaire.

3 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale 2008

✓ Mme GRUSZCZYNSKI rappelle que la dernière Assemblée Générale avait eu lieu à Wattignies le 7 juin 2008. Elle propose la relecture du Procès Verbal qui avait été envoyé aux clubs dans le NORDBASKET de Juillet-Août en début de saison.

Aucun club ne demande la relecture, le PV est donc **soumis à approbation**.

Adoption du PV :
Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Le PV est adopté à l'unanimité.

4 – OUVERTURE DES TRAVAUX

✓ Le quorum, étant atteint, l'assemblée générale de Petite-Synthe peut **valablement siéger**.

M. Cattelle commence son discours :

« Cette saison 2008-2009 a vu disparaître de grands serveurs du basket départemental notamment MM Eric NAVE et Abdel BOULILA, tous deux arbitres de notre comité connus de tous pour leur dévouement et leur charisme, ainsi que M. Roger PHILIPO, longtemps élu de la Ligue et du Comité, président du District **Terrien**.

Je vais vous demander de respecter une minute de silence pour ces personnes ainsi que pour tous ceux qui sont décédés cette saison ».

M. CATTELLE accueille :

- Mme Crockey, **Conseillère Régionale**
- Mme Favre, **Conseillère Générale du Nord**, vice-présidente de la Communauté Urbaine de Dunkerque
- M. Patrice VERGRIETE, **Adjoint aux sports de la ville de Dunkerque**
- M. Paul MERLIOT, **Président de la Ligue Régionale Nord/Pas-de-Calais**
- M. PARISIS, ex-conseiller régional, **Président d'honneur de la SM Petite Synthe Dunkerque**.

M. CATTELLE présente les excuses de :

- M. Yvan MAININI, **Président de la Fédération Française de Basket Ball**,
- **M. Michel DELEBARRE, Maire de Dunkerque et Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque**,
- M. Bernard DEROSIER, **Président du Conseil Général du Nord**,
- des représentants de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports,
- MM Steeve LAGRENEZ et Pierre NYS, membres du Comité directeur.

« La 1^{ère} année de cette olympiade et donc de ce mandat se termine et nous sommes réunis pour en dresser le bilan.

Prendre la suite de M. Serge GERARD, emblématique président du CDNBB pendant 20 ans de 1988 à 2008, ne fut pas toujours chose aisée. Je tiens à rendre un hommage tout particulier à Serge avec qui j'ai eu le plaisir de travailler 2 décennies. Même si nous n'étions pas toujours d'accord sur les options à prendre, nous avons toujours su en discuter en toute clarté et je pense que ces années furent bénéfiques pour notre Comité dans la ligne droite de sa devise inspirée de celle de Pierre de Coubertin : PLUS HAUT PLUS FORT PLUS SPORT !

Une page a été tournée et notre tâche est maintenant de nous tourner vers l'avenir afin que le sport que nous défendons puisse trouver toute la place qu'il mérite.

La saison qui se termine présente un bilan somme toute satisfaisant dans son ensemble malgré quelques mauvaises surprises.

En PRO A, le BCM GRAVELINES DUNKERQUE GRAND LITTORAL a fini dans le top 8, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter après une saison 2007/2008 difficile.

En LIGUE FEMININE, une déception avec la saison de l'UNION HAINAUT BASKET que nous ne verrons malheureusement plus à ce niveau la saison prochaine. Mais une énorme satisfaction avec le SO ARMENTIERES qui monte de NF1 avec en plus le titre de championnes de France. Malgré quelques turbulences, l'ESB VILLENEUVE d'Ascq a encore représenté notre département avec brio.

En NM1, le LILLE METROPOLE BASKET CLUBS accède à la PRO B au terme d'une saison remarquable avec, cerise sur le gâteau, le titre de champion de France. La contestation du FOS BASKET, dont on ne connaît pas l'issue à ce jour, ne devrait pas ternir notre satisfaction, ni empêcher la montée amplement méritée du club lillois.

En NF2, l'US VALENCIENNES OLYMPIQUE s'est également distinguée.

En NM2, l'ASC DENAIN VOLTAIRE a conquis le droit d'évoluer en NM1 sans oublier un remarquable parcours dans le **Trophée Coupe de France**.

En NM3, si nous enregistrons avec regret les descentes du BC CAPPELLE, HAINAUT BASKET et de CAMBRAI BASKET, ces clubs seront remplacés à ce niveau par l'USM BEUVRAGES, l'AAE DORIGNIES DOUAI et le SC BOURBOURG. Dans le même temps, la SM TOURCOING a acquis le droit d'évoluer en NM2.

En MINIMES Féminines, l'US VALENCIENNES OLYMPIQUE et en CADETTES 2^{ème} division, la SMEP DECHY GMV ont porté au plus haut les couleurs nordistes.

Nos clubs régionaux et départementaux ont également brillé :

En féminines, accèdent aux championnats régionaux, le BAC MONS, l'O GRANDE SYNTHÉ BB, l'AS AULNOYE AYMERIES et l'ESB VILLENEUVE d'ASCQ chez les seniors, La LOUCHE COMINOISE et HEM SBB en cadettes. GRAVELINES BF avait acquis aussi le droit de monter mais elle ne peut pas le faire puisqu'elle a déjà une équipe à ce niveau.

DUNKERQUE MALO BC et UNION ST AMAND auront droit aussi au championnat régional en minimes.

Chez les masculins, le SO ARMENTIERES, l'AS LOON PLAGÉ, le LILLE METROPOLE BC, l'AS VIEUX LILLE, l'USM BEUVRAGES et OSTREVENT BEAA pour les seniors connaîtront le championnat régional, SO ARMENTIERES et OSTREVENT pour les cadets, DUNKERQUE MALO BC ET USM BEUVRAGES pour les minimes.

Mais ce sont tous les clubs du Nord qu'il convient de féliciter pour leur dynamisme. Cette saison, grâce à vous, bénévoles des clubs, le comité, l'un des rares en France à augmenter son nombre de licenciés, a réussi cet exploit jusqu'à établir un nouveau record **avec 20808** licenciés. Vous avez ainsi conforté notre place de 1^{er} département en nombre de licenciés.

J'en profite pour attirer votre attention sur le fait que les options d'assurance, cette saison, ont été réduites à 2 avec ou sans indemnités journalières et que cela entraîne pour vous l'obligation d'utiliser le nouveau formulaire qui vous a été transmis il y a quelques semaines.

Les autres commissions n'ont pas été en reste et comme toujours ont accompli un travail efficace pour le bien de tous nos clubs.

La CDAMC a mis en place de nombreux stages et nous restons de loin le 1^{er} département en nombre d'officiels.

Au mois d'avril, des arbitres avaient été réunis pour une présélection à une éventuelle montée au niveau régional. Nous avons décidé d'ouvrir cette journée à tout arbitre présenté par les districts et, fait nouveau, aux candidats spontanés. 54 arbitres étaient présents et 16 furent retenus pour suivre un stage lors des finales départementales.

La CDAMC a décidé d'en retenir 13 qui auront la possibilité de découvrir le niveau régional dès la saison prochaine.

Seul domaine faible en matière d'arbitrage : c'est le peu d'écoles d'arbitrage homologuées. Il est nécessaire que chacun soit convaincu de leur utilité et j'espère qu'un plus grand nombre de ces écoles, présentant l'avantage d'être au sein du club et évitant les déplacements pour les jeunes stagiaires, puisse connaître un essor, d'autant que c'est un moyen de satisfaire à la charte d'arbitrage.

La Commission de discipline a traité un nombre plus important, et toujours trop important, de dossiers avec un phénomène grandissant et inquiétant, de plus en plus de dossiers concernant l'environnement de la rencontre, spectateurs, parents et qui plus est dans des catégories de plus en plus jeunes. Là aussi il faut que nous prenions conscience de la gravité de cette situation et que nous tâchions d'y remédier.

Je proposerai dès la saison prochaine au Comité Directeur une réflexion sur ce sujet et la mise en place d'une action d'information.

La Commission Jeunes a fait preuve de vitalité et chacun de ses membres s'est vu confier une mission particulière assurant, avec l'aide précieuse et efficace des clubs organisateurs, un plein succès des manifestations : mercredis du basket, fête du mini basket, journées Danièle DEWEVRE, journée Elite Poussins et à cette occasion, nous avons remplacé la dotation en tee-shirts par une dotation en ballons, qui, selon les échos, a paru satisfaire les participants.

Steeve LAGRENEZ, excusé aujourd'hui, a été en particulier chargé des labellisations et des certifications. Il étudie un nouveau protocole de certification des écoles de mini basket qui vous sera bientôt adressé. Je vous invite toujours plus nombreux à adhérer à cette démarche de qualité, qui est une voie d'avenir et de pérennisation de notre sport. Là encore le Comité Directeur a décidé de prendre en charge une formation animateur et/ou initiateur pour chacun des clubs qui sera titulaire de cette certification. Nous sommes convaincus que c'est dans cette tranche d'âge que nous avons le plus besoin de cadres formés.

Nous remettrons en place cette saison, le 12 septembre, le forum du mini basket organisé en 2006 qui avait connu un fort succès et avait l'objet d'une demande de reconduction. Nous l'organiserons cette année sur une journée au lieu d'une demi-journée et nous vous recommandons d'y envoyer vos cadres s'occupant de cette catégorie d'âge. Vous avez du trouver à l'entrée des petits dépliant à ce sujet.

Afin de vous aider, nous prendrons en charge, par club, le repas d'un participant à cette journée de formation.

Une nouvelle Commission Formation de Dirigeants a vu le jour. Ses responsables ont travaillé en étroite collaboration avec leurs homologues de la ligue. Là encore une formation vous sera proposée en septembre par la Ligue Régionale.

Les Commissions Sportive et Technique ont poursuivi leur tâche pas toujours facile. Nous avons choisi de ne pas protéger les journées Danièle Dewèvre et les rencontres contre le Pas-de-Calais dans le cadre du Tournoi National des Comités afin de ne pas avoir de périodes trop importantes sans que nos jeunes joueurs et joueuses puissent disputer de rencontres. Ce fut une erreur concernant la journée 3X3 qui a entraîné un grand nombre de dérogations. Donc, cette journée qui a lieu sur une journée de championnat, sera à nouveau une journée protégée.

J'insiste sur le fait que de la catégorie Minime aux catégories d'âge inférieures, nous ne pouvons tolérer que des joueurs jouent plus d'une rencontre sur le weekend, renseignement pris auprès des Commissions Fédérales Médicale et Juridique.

Nous avons connu cette saison encore des problèmes de calendrier avec des erreurs commises car des clubs ne consultent pas la bonne version.

Pour la saison prochaine, nous vous adresserons comme d'habitude les calendriers provisoires à la fin juillet afin que vous puissiez établir vos plannings. Nous garderons la période d'août pour étudier un maximum de cas à régler, comme les matches programmés au même horaire et établir des calendriers définitifs qui, hors dérogations, ne connaîtraient ensuite qu'un minimum de modifications.

J'ai demandé aussi à la Commission technique de se pencher sur l'organisation des journées Danièle Dewèvre qui ont pour unique objectif la détection des joueurs et joueuses susceptibles d'intégrer les sélections départementales pour la saison suivante, ces journées n'étant pas un championnat des districts.

Permettez-moi de remercier les jeunes qui nous ont représentés dignement lors des finales de cette saison à Rodez, même si les résultats ne furent pas à la hauteur de nos espérances, les garçons échouant en finale et les filles terminant 6èmes. On ne peut pas toujours être champions et la qualification régulière de nos équipes à ce tournoi atteste du travail effectué par les clubs, les sélections de districts et les sélections départementales. Un grand bravo et un grand merci à tous les participants, joueurs, cadres et parents qui suivent la compétition assidument et soutiennent sans faille leurs enfants.

Grâce à l'aide la direction de la Jeunesse et des Sports, nous avons pu pérenniser un emploi de cadre technique fédéral, en la personne de Mickaël PETIPA qui se présentera à vous au moment du passage de la Commission Technique. Je ne sais pas s'il a déjà mesuré l'ampleur de la tâche que je lui ai confiée mais il s'en rendra vite compte. Je lui souhaite la bienvenue et aussi beaucoup de courage. N'hésitez pas à faire appel à lui pour lui demander l'aide ponctuelle dont vous avez besoin.

Une convention d'Equipe Technique Régionale a été cosignée entre la DRDSJ, la Ligue Régionale et les deux Comités Départementaux. Cette structure devrait permettre une harmonisation des pratiques, une mutualisation des moyens et une dynamique plus importante dans le domaine de la Technique pour le plus grand bien de tous. Olivier D'Halluin, qui en est le responsable, vous en parlera sans doute tout à l'heure.

Votre nouveau Comité Directeur s'est mis au travail avec pour seule volonté de faire mieux encore. Tout ne fut pas toujours simple. Mais il faut que chacun se persuade qu'il est indispensable que tous ensemble nous tenions compte de l'évolution de la société dont le sport et le basket en particulier sont partie prenante. Que nous soyons d'accord ou non, la réalité ne peut être occultée et il faut que nous allions dans le sens, sans renoncer aux valeurs du sport, d'une adaptation aux conditions nouvelles que nous rencontrons.

Il convient de souligner la grande contribution des Districts à la réussite de la saison. Ce sont des rouages essentiels au fonctionnement de notre Comité. Nombre de dirigeants se désolent à juste titre du manque de bénévoles : il nous faudra ensemble trouver des solutions. La moyenne d'âge de nos dirigeants est préoccupante et commune aussi à tous les sports. Mais le temps où on trouvait, comme la plupart d'entre vous, des personnes qui faisaient une semaine de basket après une semaine de travail est révolu. Il nous appartiendra, tous ensemble, de trouver des solutions pour que les jeunes puissent s'investir, peut-être en divisant les tâches qui peuvent l'être, mais surtout en donnant aux jeunes de vraies responsabilités qu'ils assumeront pleinement.

Un grand merci à nos partenaires fidèles et incontournables qui aident à la réalisation de nos objectifs les plus ambitieux, le Conseil Général du Nord, principal partenaire de notre comité, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports par le biais du CNDJ, le Crédit Mutuel, qui continue à être notre partenaire financier, la Ligue Nord/Pas-de-Calais avec qui nous entretenons d'excellentes relations, les élus du Comité et les membres des Comités de District pour leur dévouement et leur engagement, l'ensemble des membres du personnel du Comité, l'ensemble des techniciens impliqués dans les techniques départementales et des districts.

Et surtout un grand merci à vous tous, bénévoles, représentants des clubs et à tous ceux qui vous entourent pour permettre à un grand nombre de licenciés de pratiquer notre sport favori. La richesse de votre apport n'est pas mesurable tant il est important et ne sera jamais assez reconnu.

Pour terminer et avant de passer la parole à nos hôtes, je voudrais, privilège rare pour un président du CDNBB, qui se faisait régulièrement « griller » par les responsables des commissions, souhaiter à toutes les mamans, et par avance, une bonne fête des mères. »

La présidente de la SMPD distribue des roses à toutes les mamans, membres du Comité Directeur, de la part du club.

M. Alain CATELLE passe la parole à Mme Favre, représentante de la ville de Dunkerque pour le secteur Petite-Synthe.

Mme Favre prend la parole :

« Je tiens à vous dire le plaisir que nous avons à vous recevoir dans cette salle de la Concorde dans notre secteur de Petite-Synthe, quartier de 17 000 habitants de Dunkerque.

Dans votre discours, vous avez mis l'accent sur la réussite des clubs, mais vous faites bien la différence entre le Sport de Haut Niveau et le sport de masse. C'est dans ce dernier cadre que je pense que le rôle que vous avez est très bénéfique auprès des jeunes de nos quartiers et ce grâce, à tous vos bénévoles.

Le basket a cette qualité d'être à la fois un sport très athlétique mais aussi un sport d'équipe. C'est tout ce que vous leur apportez à travers cette réflexion, à travers ce sens du jeu avec les autres qui est extrêmement important.

Je me réjouis donc que le Conseil Général, que je représente, soit tout à fait partenaire de la Fédération Française de Basket Ball et que dans les circonstances difficiles de la crise nous continuons à accompagner et à vouloir accompagner les clubs. »

M. Alain CATELLE remercie Mme Favre et donne la parole à M. VERGRIETE, Adjoint aux sports de la mairie de Dunkerque.

« Bonjour à tous.

Je suis un peu ici chez moi car je suis un ancien basketteur du district Maritime et mes parents sont dans la salle en tant que présidents de club. Je me sens donc en famille. L'apport du Conseil Général est effectivement très important pour les clubs. Je voudrais livrer 3 messages par rapport à ce qu'a dit votre président :

- Tout d'abord, par rapport au Haut Niveau, je me réjouis de la montée d'un club de Lille au plus haut niveau et je me réjouirai encore plus lors ce club sera en PRO A et qu'on pourra assister à des derbys merveilleux entre Lille et Dunkerque. J'espère que ces 2 clubs loin d'être concurrents pourront se nourrir l'un de l'autre, comme dans le foot.

- Vous êtes tous dirigeants de clubs, vous représentez l'encadrement. Permettez-moi de tirer un grand coup de chapeau à tous ceux qui permettent le sport au quotidien et en particulier le basket. Je pense que flottent au dessus des dirigeants énormément de responsabilités financières, sportives et morales à l'égard des jeunes. Vous avez évoqué le Haut Niveau mais aussi le sport de masse et sa dimension éducative. Bravo à vous tous qui permettez à tous les jeunes de s'épanouir dans les salles entraînement après entraînement. J'ai encore en tête tous les bénévoles qui passent leurs week-ends dans les salles à tenir les tables de marque, encadrer, assurer la gestion des salles, etc...

Il faut que chaque parent prenne conscience de l'implication des bénévoles dans le sport. Le bénévolat est quand même un peu en chute et donc encore une fois bravo !

- Le 3^{ème} message est tourné vers le SMPS qui, avec l'aide des services municipaux, s'est plié en quatre pour que la journée se passe bien. J'espère que vous garderez une belle image de votre passage à Dunkerque. »

M. VERGRIETE offre un présent au président au nom de la ville de Dunkerque. Ce dernier les remercie de leur présence et offre à chaque élu municipal présent ainsi qu'à M. Parisi, un souvenir du CDNBB.

Il passe maintenant la parole à M. Paul MERLIOT, Président de la Ligue Nord/Pas-de-Calais :

« C'est toujours avec plaisir que j'assiste à l'Assemblée Générale du Nord une année sur deux, même si je suis licencié dans le Pas-de-Calais, ma 1^{ère} licence ayant été à Somain. Etant donnée la règle de l'alternance mise en place, il y a plusieurs années.

Sur la saison, s'il y a une chose dont je suis fier, c'est la réunion des trois entités : Ligue, CD62 et CD59 lors d'un séminaire qui s'est tenu les 13 et 14 septembre à LESQUIN. Nous avons tout remis à plat dans un esprit convivial.

- Il y a des choses importantes qui ont été discutées dont la Convention ETR, qui est une avancé importante qui permet de formaliser les choses entre les Comités Départementaux et la Ligue et de formaliser ces choses-là avec l'état par le biais de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports en ce qui concerne la formation des cadres et aussi la formation des joueurs.

- Il a été décidé d'harmoniser également les appellations sur les différents championnats départementaux.

- Il a été décidé de créer un championnat régional Benjamins/Benjamines, chose importante pour élever le niveau de nos benjamins, de nos benjamines et de nos minimes 1, donc d'être plus performants sur les niveaux Championnats de France.

- On a harmonisé pour la saison prochaine la taille des ballons chez les benjamins.

- On a trouvé un accord sur les dates des rencontres Nord/Pas-de-Calais benjamins et benjamines qui nous ont posé tant de tracas.

Tout s'est excellentement bien passé pour la 1^{ère} année. Nous allons peut-être réaliser un annuaire commun rassemblant les différentes entités.

Cela a permis aussi d'avoir des projets communs comme l'Assemblée Générale Fédérale qui se tiendra à Lille les 26 et 27 juin et pour lequel le Comité du Nord est intégralement partie prenante car c'est un grand travail mais je pense qu'on saura se montrer à la hauteur et ce, en toute convivialité.

Il y a aussi le projet du mandat dont Alain CATELLE a parlé tout à l'heure, c'est le projet du siège Ligue-Comité du Nord. C'est un gros projet. Il n'a pas donné de chiffre tout à l'heure mais il faut l'estimer à 1 million, 1 million et demi d'euros.

De toute façon, vous serez avertis en temps et en heure des décisions qui seront prises.

Il me reste à vous donner rendez-vous samedi prochain chez Mme VERGRIETE, présidente de St Pol qui nous accueillera pour l'AG de la Ligue Nord/Pas-de-Calais. »

M. CATELLE remercie M. MERLIOT et lui offre un petit souvenir du CDNBB. Il en profite pour remercier aussi le club organisateur en offrant un souvenir du CDNBB à sa présidente, Nadine LEFEBVRE.

5 – ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR DU CDNBB

M. CATELLE rappelle qu'un poste reste à pourvoir au sein du CDNBB, un appel à candidatures a été fait mais n'a connu aucun succès puisqu'aucun candidat n'a postulé. Le poste reste donc vacant et sera remis à l'ordre du jour lors de l'AG 2010.

6 - ELECTIONS DES DELEGUES FEDERAUX

✓ Il faut procéder à l'élection des délégués fédéraux à l'Assemblée Générale Fédérale de Lille du 27 juin 2009.

Voici les 3 candidats qui ont envoyé leur candidature par Lettre Recommandée:

M. Jean-Luc DESRUMAUX, Mme Dorienne GRUSZCZYNSKI et M. Alain CATELLE,
Suppléants MM. BOUCHENDHOMME, BOULOGNE et DIAZ.

M. CATELLE rappelle que ne participent au vote que les clubs n'ayant pas d'équipe en championnat régional ou fédéral.

Il demande aux clubs présents si quelqu'un s'oppose au fait que ces personnes représentent le CDNBB à l'AG fédérale de Lille.

Personne ne se manifeste.

Vote pour les 3 candidats cités ci-dessus :

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Pour : 13408

Candidats élus à l'unanimité

7 - RAPPORTS MORAUX DES COMMISSIONS

M. CATTELLE rappelle que les questions doivent avoir rapport avec l'intérêt général et rester en dehors de tout cas particulier. Il invite les clubs ayant des questions d'ordre particulier à se rapprocher des commissions si cela n'a pas encore été fait.

- **Commission ANIMATION/PROMOTION : M. Jean-Michel PITTAVINO**

En l'absence de question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission ANIMATION/PROMOTION :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Le Rapport de la Commission ANIMATION/PROMOTION est adopté à l'unanimité.

- **Commission CDAMC : Mme Sylvie RANDOUR, MM. Thierry WAESSEM, Aïssa RACHEM et Jean-Philippe DIAZ**

M. CATTELLE intervient en précisant que, la saison prochaine, le test Luc LEGER sera étendu aux arbitres départementaux avec nécessité de le passer et de le réussir en réduisant les paliers demandés :

- palier 8 pour les arbitres de moins de 30 ans,
- palier 7 pour les féminines et les arbitres de 31 à 40 ans,
- palier 6 pour les arbitres de plus de 40 ans,
- palier 5 pour les arbitres féminines de plus de 40 ans.

Cette mesure est peut-être contraignante mais c'est une mesure de santé car il y a des décès, des accidents sur les terrains parmi les arbitres. Il est indispensable que ces derniers aient un minimum de santé physique et de capacité pour arbitrer. Un arbitre officie 40 minutes sans discontinuité alors qu'un joueur peut être remplacé.

M. RACHEM remercie les clubs de Dechy et de Sin le Noble pour l'organisation des Finales Départementales.
Mme RANDOUR remercie les marqueurs-chronométreurs qui l'ont aidée lors des finales départementales.

M. CATTELLE précise qu'il n'est pas prévu de charte d'OTM pour le moment. Le CDNBB poursuivra son travail de formation dans ce domaine. Le CDNBB mettra en place une mini-formation OTM dans les clubs. Des spécialistes iront dans les clubs pour former les bénévoles qui tiennent des tables de marque pendant la saison. Il faut postuler pour obtenir cette formation.

M. BOUCHENDHOMME précise que chaque séance durera une heure 30. Il est possible de regrouper les bénévoles de clubs voisins. Cette mini-formation n'occulte en rien la formation départementale qui ouvre la voie ensuite à la formation régionale.

Le sous-main qui avait été offert aux clubs il y a quelques années est toujours valable. Cela peut être une aide à la tenue d'une feuille de marque.

Question de M. DEBUCK (US MAUBEUGE) : Nous essayons de former des jeunes à la table de marque mais nous trouvons abusif d'avoir des pénalités pour des erreurs vraiment minimes, par exemple des caractères minuscules au lieu de majuscules. Le montant des pénalités est important. Nous aimerions que vous signaliez le nom de la personne qui a commis l'erreur sur le PV dans un souci de correction.

Réponse de M. CATTELLE : En effet, la question m'avait été posée lors de la Réunion Générale des Clubs du Valenciennois. Cela semble possible de demander cette précision aux contrôleurs même si c'est un surcroît de travail pour eux.

La 1^{ère} pénalité est un sursis, la pénalité financière n'intervient qu'à la 2^{ème}. Pour le retrait de cette pénalité, c'est plus compliqué étant donné le nombre de rencontres, soit 7702 rien qu'au CDNBB.

Demande du Président du club d'ANNOEULLIN : je souhaiterais que vous teniez compte de l'âge des marqueurs pour mettre les pénalités car dans les clubs, c'est déjà difficile d'en trouver et c'est décourageant de se voir attribuer des amendes. Si on pénalise les jeunes marqueurs dès le début, c'est décourageant pour eux.

M. CATTELLE en prend bonne note et la remarque sera soumise au comité directeur du 24 juin.

En l'absence d'autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la CDAMC :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Le Rapport de la CDAMC est adopté à l'unanimité.

- **Commission DISCIPLINE : M. Jean-Jacques MARTINACHE
et M. Didier HOCHARD, chargé d'instruction,**

M. CATTELLE incite les dirigeants à rétablir la discipline surtout chez les jeunes. On a une éducation à faire tous ensemble auprès des parents entre autres pour rappeler que leur enfant n'est ni Tony PARKER, ni Audrey SAURET et que les arbitres qui officient sont aussi en formation et qu'il faut les aider et les respecter. On a une éducation à faire ensemble pour ne pas décourager les jeunes arbitres.

Il précise qu'une action d'information sera mise en place la saison prochaine à ce sujet. Cela a déjà été fait mais il souhaiterait que soient affichés dans les salles certains principes de correction, de respect de l'adversaire, de l'arbitre ainsi que les barèmes des sanctions qui sont prises à l'encontre des licenciés en fonction des dossiers ouverts.

REMARQUE de M. LEBTAHI (ASB OSTRICOURT) : A Ostricourt, il y a deux clubs et il y a parfois des confusions.

M. CATTELLE annonce que les membres de la Commission ont pris bonne note de la remarque.

En l'absence de question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission de Discipline :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Le Rapport de la Commission de Discipline est adopté à l'unanimité

M. CATTELLE propose une interruption dans les rapports moraux afin de donner les récompenses aux benjamins et benjamines.

M. BOULOGNE annonce les champions et vice-champions et les élus donnent les trophées et coupes.
(Voir en annexe la liste des récompenses)

- **Commission JEUNES :** **Mme Monique LEIGNEL, Mme Sandrine DEBARGE, Mlle Nathalie VAN-LAER, M. Mehdi BLIDI**
Excusé : **M. Steeve LAGRENEZ**

M. CATTELLE annonce d'ores et déjà que le Certificat de Qualité sera modifié l'année prochaine avec un nouveau système de notation par points. La certification sera donnée comme auparavant pour 3 saisons, mais chaque saison le club certifié recevra une pastille à mettre sur un diplôme. Les clubs qui sont détenteurs du certificat de qualité ou du label fédéral ont des droits mais aussi des devoirs, en particulier la participation à la fête du Mini basket et aux mercredis du basket.

Ainsi si les clubs certifiés ne font pas l'effort d'inscrire au moins une équipe à ces 2 manifestations, verront leur distinction retirée.

En contrepartie, ces clubs qui auront la certification se verront offrir pour le CDNBB, pour chaque saison où ils seront certifiés, un stage animateur ou initiateur pour aider à la formation des cadres du club.

En l'absence de question, il est procédé au vote en vue de l'adoption des Rapports de la Commission Jeunes :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Les Rapports des Commissions Jeunes sont adoptés à l'unanimité.

- **Commission FORMATION :** **Mme Véronique WAESSEM et M. Didier HOCHARD**

M. HOCHARD invite les dirigeants des clubs à participer aux 4 modules de formation les 19 et 20 septembre au NOVOTEL de LESQUIN.

Les thèmes repris sont :

- les aspects juridiques,
- la responsabilité des présidents,
- animer une équipe,
- les projets de communication.

Ce sont des formations de qualité, faites par des professionnels et qui sont proposées pour un prix vraiment minime.

Cette commission est une commission mixte puisque le CDNBB travaille en étroite collaboration avec la Ligue.

En l'absence de question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission FORMATION :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Le Rapport de la Commission FORMATION est adopté à l'unanimité.

Il est traditionnel de récompenser et remercier les clubs organisateurs de la fête du mini basket car c'est une grosse organisation qui nécessite la présence de nombreux bénévoles.

Les 3 clubs qui ont organisé la fête du mini basket sont :

- le club US VALENCIENNES OLYMPIQUE en partenariat avec le RHONEL de VALENCIENNES,
- le club SO ARMENTIERES,
- le club de l'AS LOON Plage.

Le club du RHONEL aura sa récompense lors de la réunion des clubs du VALENCIENNOIS.

- **Commission QUALIFICATIONS :** **M. Michel BOUCHENDHOMME**

M. BOUCHENDHOMME demande à ce que toute erreur venant de la commission lui soit communiquée immédiatement afin que ce se soit réparable.

M. CATTELLE rappelle que cette saison, le CDNBB établit un nouveau record de licenciés mais c'est un résultat variable car il y a une progression en féminines mais aussi une diminution chez les masculins, notamment les cadets, les benjamins et les poussins.

Pour la création et le renouvellement des licences, M. BOUCHENDHOMME rappelle qu'il n'y a qu'une case dans FBI, « joueur » ou « non joueur ». Il n'existe pas de case « détente ». Pour les joueurs « détente » ou entraîneurs, on vous conseille de choisir « non joueur », il faudra juste joindre un Certificat Médical.

M. RABIAA ajoute quelques éléments nouveaux à partir du 1^{er} juillet 2009 :

- la case « dirigeant non joueur » n'existe plus.

Vous pouvez choisir :

- le type de licence A pour tous les licenciés de votre club qui vont jouer dans un championnat
- ou
- le type de licence D, « dirigeant » mais qui signifie aussi « non joueur ». Ce type de licence permet éventuellement de jouer sur des rencontres amicales mais uniquement avec un Certificat médical. Il faut en effet que le licencié soit couvert par l'assurance au cas où il lui arriverait quelque chose.

DERNIER PETIT RAPPEL :

- un arbitre, qu'il soit joueur ou pas, doit obligatoirement avoir un type de licence A.

Les clubs recevront leurs codes de saisie juste avant le 1^{er} juillet pour pouvoir saisir à partir de cette date.

M. BOUCHENDHOMME fait un dernier rappel concernant les jeunes mutés venant d'un pays étranger. Ils sont contraints de remplir un document soumis à l'accord de la FIBA MONDE. Il y a un nombre restreint pour toute la France avec un coût de 1500 €. De plus à 18 ans, le jeune retourne dans son pays. Toute fraude coûte 7000 € (ex : création au lieu de mutation).

C'est un règlement FIBA et la FFBB est tributaire de celui-ci.

QUESTION du club de PROVIN : L'entraîneur qui ne joue pas peut avoir une licence D ?

M. CATTELLE précise que l'entraîneur qui ne joue pas n'a pas obligatoirement une licence A mais il doit fournir un Certificat Médical d'aptitude.

QUESTION de Mme MESLEM (AS ST POL/Mer) : Ce qui différencie une licence Non joueur et une licence Détente est le coût ! Cette Licence DETENTE existe-t-elle encore ?

M. CATTELLE confirme que cette licence existe depuis plusieurs années et continue d'exister. Mais elle est destinée à la pratique du basket LOISIR et ne permet donc pas une qualification en championnat.

M. BOUCHENDHOMME précise que cette licence est barrée et qu'elle n'autorise pas à tenir une table de marque, ni quoi que ce soit. Elle a un rôle très limité.

QUESTION du BC WATTEN : Ainsi donc un joueur ayant une licence DETENTE ne peut pas tenir une table de marque ?

REPONSE de M. BOUCHENDHOMME : Effectivement, cette licence est une licence barrée et ne permet pas de tenir une table. Pour cela, il faut une licence DIRIGEANT avec ou sans Certificat Médical.

M. RABIAA précise que la licence DETENTE est différente de la licence LOISIR alors qu'en terminologie, cela signifie la même chose. Cependant la licence LOISIR, c'est la licence DIRIGEANT avec un Certificat Médical afin de couvrir en cas de blessure. De plus elle coûte moins cher.

La licence DETENTE qui a été appelée ainsi par la FFBB et qu'on confond avec la licence LOISIR ne permet que, sur une période bien donnée, de faire participer une personne à des actions menées par la FFBB, comme un tournoi 3X3 ponctuel. La licence est barrée donc ce n'est pas une licence officielle, ce n'est qu'une assurance. Il est donc logique qu'elle ne permette pas d'être responsable de salle, ni de faire des tables. La licence DETENTE existe mais elle ne correspond pas à l'utilisation qu'on aimerait en faire dans un club du département.

En l'absence d'autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission Qualifications :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Le Rapport de la Commission Qualifications est adopté à l'unanimité.

● **Commission REGLEMENTS – SALLES ET TERRAINS : M. Michel LEBEAU**

M. LEBEAU regrette d'avoir peu de retours quant aux demandes d'homologations de salles. C'est un choix de la part des clubs.

Le CDNBB fera parvenir aux clubs les nouvelles règlementations concernant les tracés qui seront obligatoires pour les équipes de NF1 et Ligue, pour les PRO A et B et NM1 à partir du 1^{er} septembre 2010. Ce sera aussi en principe obligatoire pour septembre 2012 pour les autres niveaux.

Ces changements concernent la zone restrictive et la ligne à 3 points. Mais les textes officiels seront envoyés ultérieurement à tous les clubs afin que chacun puisse étudier tout cela avec sa municipalité.

M. CATTELLE est conscient du coût que cela représente. Pour les clubs de haut niveau, cela se conçoit mais on ne gère pas de la même façon le basket au niveau départemental.

M. LEBEAU demande aux clubs de lire attentivement les prévisions de modifications de règlements qui ont été envoyés pour ne plus avoir tous les problèmes de cette saison liés aux règlements.

M. CATTELLE insiste sur la responsabilité en matière de sinistre lors de l'occupation d'une salle municipale. Il faut prévoir de signer une convention avec sa municipalité ou prendre une assurance pour la responsabilité civile du club.

QUESTION de M. VANSTEENE (Club de COUDEKERQUE) : En supposant qu'il y ait obligation pour tous, à tous niveaux de refaire ces tracés aux normes, comment cela va-t-il se passer concrètement ? Faudra-t-il les faire tous en même temps pendant les vacances d'été de 2012 ? Cela sera-t-il échelonné sur plusieurs saisons en sous-entendant qu'on aura des terrains différents pendant une saison ou deux ?

REPONSE de M. CATTELLE : Il faudra une période transitoire où il y aura les 2 types de terrain. J'espère que nous pourrions convaincre les instances fédérales des problèmes que cela pose au niveau départemental mais sans en être sûr.

QUESTION de Jérôme MATUSZEWSKI (Basket de SOMAIN) : Pourrions-nous obtenir des subventions au niveau de la Ligue ou de la Fédération pour se mettre aux normes ?

REPONSE de M. CATTELLE : J'en doute fortement car la Fédération a de plus en plus d'exigences surtout pour la formation mais sans donner de moyens supplémentaires, c'est d'ailleurs un de mes sujets de discorde actuellement avec certaines instances fédérales. Il ne faut pas rêver de subventions fédérales.

QUESTION d'André DEBRUYNE (BC STEENWERCK) : On a parlé des tracés mais pas de couleur. Est-ce inchangé ?

REPONSE de M. LEBEAU : Les tracés sont en blanc pour les salles uniquement BASKET et en rouge pour les autres salles.

QUESTION de André DEBRUYNE (BC STEENWERCK) : En 2012, qu'en sera-t-il pour les clubs qui n'auront pas une salle aux normes ? Seront-ils interdits de jouer même au niveau départemental ?

REPONSE de M. CATTELLE : C'est une question de raison. Les nouveaux terrains mesureront 15m X 28m avec en plus 2m de dégagement. On ne peut pas demander aux municipalités de construire des nouvelles salles à cause de cela. On leur conseille toujours en cas de projet de construction de se rapprocher du Comité Départemental pour connaître les normes mais c'est tout ce qu'on peut faire.

Il est évident qu'au niveau du Département du Nord, on n'empêchera pas un club dont le terrain mesure 14m X 26m de jouer au basket.

En l'absence d'autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission Règlements – Salles et terrains :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix pour : 19052
Le Rapport de la Commission Règlements – Salles et terrains est adopté à l'unanimité.

M. CATTELLE propose la remise des récompenses aux minimes et cadets, vice-champions et champions.

M. BOULOGNE énonce les équipes récompensées (voir annexe).

● **Commission SPORTIVE : M. Michel LEBEAU**

M. LEBEAU demande à M. Paul MERLIOT s'il était possible de réfléchir à la mise en place d'un cadre régional pour les équipes ESPOIRS. Il y a eu beaucoup de problèmes cette saison avec ces équipes.

- En février, la COMMISSION SPORTIVE REGIONALE nous les présente comme équipes de jeunes.

- En mai, il est dit que ce sont des équipes SENIORS.

Cela perturbe nos championnats dans la mesure où certains joueurs jouent dans des championnats différents : PRE-NAT, ESPOIRS, PROMO DEP, HONNEUR. Cela a provoqué beaucoup de réclamations.

Pour information, voici mes statistiques : dans les ESPOIRS, il y a seulement 16% de cadets, le reste étant des seniors.

REPOSE de Paul MERLIOT : C'est la Fédération qui a tranché et la Ligue a du se plier à la décision de la Commission Fédérale Juridique.

M. LEBEAU précise que si rien n'est précisé à ce propos, les règles de brûlés et de la participation des joueurs deviendront inapplicables.

Pour éviter les problèmes de cette saison, une liste de brûlés vierge a été mise sur le site du CDNBB. Les clubs qui ont des équipes supérieures sont invités à proposer leurs listes de brûlés à la Commission Sportive. Cette dernière ne demandera pas les listes de brûlés cette saison. Cette démarche sera à faire par les clubs. Si ce n'est pas fait, il y aura application des règlements.

M. CATTELLE annonce que 379 dérogations ont été enregistrées au niveau des championnats départementaux à l'exclusion des championnats de jeunes organisés dans les districts. Ces 379 dérogations accordées sur un ensemble de 7702 matches soit 5,26%. Ce n'est pas énorme.

Ce qui est gênant, ce sont les dérogations de dernière minute qui posent des problèmes de gestion et souvent pour des motifs qui laissent perplexes.

Il peut arriver des cas d'extrême urgence mais il ne faut pas abuser. Le tarif de ce type de demandes de dérogations a été revu (voir barèmes et tarifications en annexe).

De plus, il faut penser aux répartiteurs qui ne peuvent pas toujours gérer si les demandes sont trop tardives.

A partir du moment où les rencontres se jouent en avancé, que les délais sont respectés, que les 2 clubs sont d'accord, il n'y a aucune raison pour que le CDNBB refuse une dérogation.

REMARQUE de Jean-Claude DUSSART (JG d'ONNAING) : Je signale le regret de nombreux clubs de voir disparaître la 2^{ème} phase départementale en POUSSINS/POUSSINES. On considère que c'était un outil important pour les clubs formateurs. C'était une vitrine et un objectif pour les clubs formateurs de jeunes et ce championnat aurait eu toute sa légitimité au regard de la création du championnat régional benjamin.

M. CATTELLE explique que cette décision a été prise lors du Comité Directeur de janvier pour 2 raisons :

- il y a redondance avec la journée ELITE POUSSINS,

- chaque année, on a énormément de difficultés à trouver des équipes qui acceptent de participer à cette phase départementale.

On peut envisager de faire une phase départementale sur engagement volontaire d'équipes en 2^{ème} phase après avoir étalonné le niveau des équipes. Il faudra voir avec les Présidents de District lors d'un prochain comité directeur.

M. LEBEAU précise que cette saison, il a fallu « dépouiller » les districts en poussines pour constituer ces poules départementales.

QUESTIONS de M. LEBTAHI (ASB OSTRICOURT) :

- au point de vue du règlement, le CDNBB doit-il demander la liste des brûlés aux clubs ?

- Ne pourrait-on pas revoir la participation d'équipes d'une union dans une même poule ? En effet même si ce sont des clubs différents, ils appartiennent à la même entité et cela pose problème.

M. CATTELLE prend note de cette demande.

Il n'y a aucune obligation réglementaire à ce que la Commission Sportive demande aux clubs leurs listes de brûlés. Pour votre problème particulier, ce n'est pas un problème de brûlés puisque cela concerne une équipe ESPOIRS et qu'à ce niveau, il n'y a pas de brûlés.

Cette saison, la Commission Sportive avait envoyé à tous les clubs concernés la liste des brûlés sauf à l'Union car il y a eu un oubli. C'est donc de la responsabilité du CDNBB.

QUESTION de M. Gilbert MESSI (ESBVA) :

- Pourquoi M. MAILLARD est-il absent aujourd'hui ?

- Comment se fait-il qu'il y ait deux listes de brûlés, une régionale et départementale dans la même catégorie d'âge et les deux listes étant différentes ?

M. CATTELLE ne peut répondre à la 1^{ère} question de M. MESSI parce qu'il ne connaît pas la raison de l'absence de M. MAILLARD.

M. CATTELLE explique que parmi les joueurs de l'équipe 1^{ère}, il y a 7 joueurs qui sont brûlés et ne peuvent pas descendre.

Dans l'équipe 2, c'est le même principe, sachant que les non brûlés de l'équipe 1 peuvent jouer en 2 mais non en 3 ou au dessous. Il y a ainsi une autre liste de brûlés en équipe 2 qui ne peuvent pas jouer en 3, ni en 4, etc...

C'est une cascade.

M. LEBEAU précise que s'il y a 2 équipes au même niveau (HONNEUR), il faut faire des listes personnalisées.

QUESTION de Régis SAUVAGE (club de WAVRIN) : N'est-il pas possible de laisser aux clubs la possibilité de choisir un horaire pour ses équipes ? Doit-on obligatoirement fournir une attestation municipale d'indisponibilité de salle ? Cela éviterait des dérogations.

M. CATTELLE répète qu'un calendrier provisoire sera envoyé en juillet.

Jusqu'au 15 août, vous nous envoyez vos demandes particulières. Après cela, les employés du CDNBB étudieront ces calendriers avec les doublons et les desideratas. Nous sommes obligés de prévoir un horaire officiel mais nous tiendrons compte des contingences locales.

M. LEBEAU précise que les clubs ayant des vœux à faire pour une équipe doivent le signaler avec le calendrier prévisionnel et il en sera tenu compte pour les matches à domicile.

Le choix des horaires à domicile pour une équipe doit se faire une fois pour toutes pour toute la saison.

M. VANSTEENE (AS COUDEKERQUE) et Mme LEFEBVRE (SMPSD) souhaitent pouvoir choisir leurs horaires pour tous les week-ends en fonction de la disponibilité de leurs bénévoles. Cela leur permettrait parfois de regrouper les matches pour ne pas avoir de trou.

M. CATTELLE promet qu'il sera fait pour le mieux afin de gérer les calendriers sportifs.

QUESTION de M. LORIDANT (club de WAMBRECHIES) : Je n'ai rien compris au rapport moral de la Commission Sportive. Est-il possible d'expliquer un peu ?

REPOSE de M. LEBEAU : « Je vous laisse libre de penser ce que je pense ».

QUESTION de M. MESSI (ESBVA) : Quels sont les critères de formation des poules ? En effet, presque toutes les équipes de Villeneuve d'Ascq se déplacent dans le Maritime.

M. LEBEAU répond que pour les poules d'EXCELLENCE ou lorsqu'il n'y a qu'une seule poule, on n'a pas d'autre possibilité : c'est un déplacement dans tout le département.

Pour les poules de PROMOTION ou quand c'est possible, on fait des poules géographiques. Le TERRIEN a été divisé géographiquement et bien souvent, une partie du TERRIEN est rattachée à la poule du MARITIME et une autre au VALENCIENNOIS.

QUESTION d'Eric DELPLANQUE (club de Neuville-en-Ferrain) : Pourquoi les clubs doivent-ils faire eux-mêmes leurs listes de brûlés ? J'ai l'impression que c'est un désengagement du CDNBB. C'est sécurisant d'avoir des listes déjà établies. Sera-t-il possible de rappeler les délais en cas d'oubli, d'erreur... ?

M. LEBEAU explique que ce n'est pas un désengagement.

Jusqu'à présent, la Commission Sportive envoyait aux clubs une liste qu'ils devaient remplir et renvoyer pour validation. Le seul changement est que cette année, le formulaire au lieu d'être envoyé nominativement aux clubs est téléchargeable sur le site. C'est le seul changement.

M. CATTELLE tranche en disant qu'il faut profiter de la technique et que ce fichier sera envoyé quand même aux clubs en temps et en heure, mais par mail.

QUESTION de Mlle DUCHATEAU (BC HORNAING) : La saison dernière, on a reçu un calendrier provisoire. On a fait les modifications qui convenaient au club immédiatement. Mais cela n'a pas été pris en compte et il a fallu faire de nombreuses dérogations qui n'ont pas toujours été acceptées. Que faut-il faire pour que ce soit pris en compte alors que le club n'a la salle que le samedi ?

M. CATTELLE reconnaît qu'en cas d'indisponibilité de salle le dimanche matin, le problème ne devrait pas se poser et qu'il faut en tenir compte.

QUESTION de M. MESSI (ESBVA) : A quoi ça sert d'envoyer une liste de brûlés avant le début du championnat puisque de toute façon vous la changez ?

M. LEBEAU précise que c'est le club qui envoie une liste de brûlés. Si cette liste correspond avec les joueurs de 3 rencontres sur les 4 premières, elle n'est pas modifiée. S'il y a modification, c'est parce qu'on s'est aperçu que les joueurs 8-9 et 10 ont joué plus que d'autres. Mais il n'y a que dans ce cas-là.

En l'absence de toute autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission Sportive :

Contre : 245 voix Abstentions : 0 voix Pour : 18807
Le Rapport de la Commission Sportive est adopté à la majorité.

- **Commission Technique :** **MM. Joël STAELENS, Guy DELROT, Christian CIESIELSKI assistés par M. Mickaël PETIPA**

M. CATTELLE rappelle que la Commission Technique gère entre autres les sélections avec le tournoi de zone, les journées Danièle DEWEVRE et la formation des cadres.

M. Joël STAELENS présente Mickaël PETIPA qui remplace Guillaume BODZIOCH au poste de CTF. Il remercie les clubs et les entraîneurs des districts car l'équipe technique s'appuie sur leur travail pour arriver en finale.

Chez les garçons, nous avons fini 2èmes mais avons moins bien réussi en filles pour diverses raisons.

M. CATTELLE rappelle que, même s'il y a eu de la déception chez les filles, elles terminent 6èmes sur 95 équipes engagées et que cela reste très honorable. Le fait de se qualifier au tournoi final de RODEZ est déjà un exploit.

M. STAELENS enchaîne avec la formation de cadres : soit environ 100 animateurs formés dans les districts et 55 initiateurs formés dans le département. Il y a peu d'échecs.

Nous restons à l'écoute des clubs pour trouver la formule la plus adéquate en fonction des besoins.

Nous travaillons toujours avec les CTS dans le cadre de l'ETR avec M. Olivier D'HALLUIN.

M. D'HALLUIN explicite l'ETR :

- la mise en route d'un camp inter-comités qui regroupe les meilleurs potentiels benjamins 2 et minimes 1. On les réunit sous l'égide de la Ligue, ce qui fait un travail commun des deux Comités et de la Ligue. On voudrait développer ceci et délocaliser par secteur.

- la mise en place d'un label technique à vocation de travail de qualité sur la formation du joueur. Ce projet sera explicité lors de l'AG de la Ligue.

- augmenter l'accessibilité aux stages de formation de cadres.

- une nouveauté fédérale dès la saison prochaine : il sera instauré un diplôme de technicien régional de basket. Ce sera un super entraîneur région (avec travail en alternance et tutorat) qui permettra de travailler au moins à mi-temps et officiellement.

- La formation du BE en continu a été reprise en collaboration avec le CREPS et la Ligue puisque le BE existera au moins jusqu'en 2011. Il sera alors remplacé par autre chose. C'est une solution pour faire passer le BE aux jeunes de son club.

M. STAELENS remercie les clubs de leur confiance.

En l'absence d'autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du Rapport de la Commission Technique :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Le Rapport de la Commission Technique est adopté à l'unanimité.

M. CATTELLE propose de procéder à l'attribution des trophées du challenge EXPLOIT/CORRECTION qui sont chaque année remis aux équipes SENIORS EXCELLENCE DEPARTEMENTALE qui deviendront PRE-REGIONALE. (Voir annexe)

8 – RAPPORT FINANCIER

✓ La parole est à M. DESRUMAUX qui rappelle que le compte de résultats a été envoyé aux clubs pour lecture.

- Le total des produits : 1 026 470,39 euros,
- Le total des charges : 956 536,30 euros,
- Le résultat de l'exercice est positif : 69 934,09 euros.

Le compte de résultats est annexé au présent Procès Verbal.

9 – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. HOUDAER présente son rapport sur le contrôle des comptes relatif à l'exercice clos le 30 avril 2009. Le résultat est bénéficiaire. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à l'issue de cet exercice.

QUESTION de José FOUQUES (ESBVA) : Je suis surprise de voir qu'il y a des différences de numéro de compte entre l'année écoulée et la prochaine année.

Ex : MEDAILLES et TROPHEES porte le numéro 606800 et dans le prévisionnel numéro 607600. Ce qui provoque un décalage sur plusieurs colonnes.

M. DESRUMAUX a repris pour le prévisionnel les numéros de comptes de la FFBB. En effet, un plan comptable devrait se mettre en place au niveau de la fédération donc on a commencé à se caler sur les lignes budgétaires fédérales.

En l'absence d'autre question, il est procédé au vote en vue de l'adoption du compte de résultats :

Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix Pour : 19052
Quitus est donné au Trésorier Général, à l'unanimité, pour sa gestion financière.

M. CATTELLE souligne le gros excédent qui a été réalisé cette saison. Il ira s'ajouter à l'argent dont le CDNBB dispose pour la construction éventuelle du nouveau siège, ce qui conforte dans l'idée de dire que ce projet, s'il se confirme, ne sera pas l'objet d'une augmentation ou d'une taxe spéciale sur les licences.

10 - BUDGET PREVISIONNEL 2009/2010

M. DESRUMAUX commence par le budget prévisionnel qui a été envoyé aux clubs pour lecture. Chaque club a reçu aussi les dispositions financières. Seules les licences ont augmentées.

M. CATTELLE fait projeter un document également envoyé aux clubs, document qui fait la part de l'augmentation sur les licences par organisme. L'augmentation moyenne est de 3%. Le principal responsable de cette augmentation est la Fédération qui a augmenté ses licences de 5%. Nous avons décidé, suite à la demande émise l'année dernière, de différencier le prix des mutations DIRIGEANT ET SENIOR : la 1^{ère} a été nettement diminuée.

A l'inverse, nous avons décidé d'augmenter sensiblement la mutation de BENJAMINS car nous craignons que la création du championnat régional benjamins n'entraîne une multiplication de mutations dans cette catégorie.

QUESTION de M. DEBUCK (US MAUBEUGE) : Ne pourrait-on tenir compte des mutations professionnelles pour étudier les mutations sportives en cas de perte d'emploi par exemple ? Les mutations sont effectivement très chères pour un club.

M. CATTELLE accepte d'étudier le problème.

Il insiste sur l'avantage du prélèvement pour les clubs et la souplesse de la trésorerie. Au niveau des frais de gestion, la cotisation est inférieure pour les clubs en prélèvement. C'est plus facile pour tous.

De même pour l'achat des formulaires de mutations, il ne sera plus demandé, comme la saison précédente, un chèque aux clubs en prélèvement.

QUESTION de M. Jean-Marc PLOEGAERTS (USAPH) : Je suis quand même surpris de cette augmentation du prix des licences étant donnée la conjoncture actuelle car dans nos clubs nous ne pourrions pas la répercuter. Il y aurait une action à faire pour ne pas perdre de licenciés.

M. CATTELLE répond que chacun est conscient du problème. Au niveau du CDNBB, l'augmentation est très minime.

Le tarif des licences est déterminé en fonction de la part fédérale d'abord, puis régionale ensuite et enfin départementale.

Cependant, il faut savoir également que la charge du Comité a aussi augmenté avec la Convention Collective Nationale du Sport qui impose, depuis sa mise en place, une hausse des salaires chaque trimestre et qu'il faut assumer.

Les salaires du personnel chargés sont à peu près couverts par les coûts des licences. Il y a encore tout le reste à gérer, ce qui n'est pas simple financièrement.

C'est pour cela qu'il y a une hausse même minime du prix des licences.

De plus, autrefois, pendant 10 ans, il y avait un plan de développement du Conseil Général du Nord. Cela a permis de ne pas augmenter les licences pendant toute cette période d'aide. Puis il a fallu augmenter et cette année-là, ça a été une révolution car les clubs ont eu du mal à l'accepter.

Il faut reconnaître que cela fait seulement quelques années que l'exercice est excédentaire car il y a eu une période difficile. Le CDNBB a des fonds de réserve mais ceux-ci devraient être utilisés pour la construction du nouveau siège. Il faudra avoir recours à un emprunt et donc être sûr de pouvoir le rembourser.

M. CATTELLE comprend les problèmes des clubs qui agissent dans les zones défavorisées mais tout est relatif.

M. PLOEGAERTS insiste en disant que le dernier rouage est le club qui ne pourra pas avoir une augmentation de 3% sur la subvention municipale et qui ne pourra pas non plus augmenter le prix des licences.

M. CATTELLE met l'accent sur le changement des mentalités au sein des clubs à savoir que le nombre de bénévoles est en baisse. De plus les licenciés sont le plus souvent des consommateurs et s'investissent moins qu'autrefois.

Il y a aussi le fait que les associations sont souvent considérées par les parents comme des garderies et il faudra songer à faire payer ces services en tant que tels. Avec le plan SPORT-EMPLOI du CNDS, on s'oriente vers une professionnalisation et de ce fait, les consommateurs devront se résoudre à payer le prix que cela coûte réellement.

Même si on fait du social, à un moment donné, il faut donner des chiffres. C'est par le bénévolat que les gens peuvent reconnaître le travail qui est fait.

En conclusion, M. CATTELLE insiste sur le fait que l'augmentation est raisonnable et qu'elle suit l'inflation. Il faut que le CDNBB se donne les moyens pour compenser entre autre les augmentations de salaires imposées par la CCNS.

A l'issue des questions sur le Budget Prévisionnel, il est procédé au vote en vue de son adoption :

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Pour : 19052

Le Budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité.

M. BOULOGNE annonce les dernières récompenses de la saison pour les seniors masculins et féminins.
(Voir en annexe)

11 – DISCOURS DE CLOTURE

M. CATTELLE clôture :

« L'Assemblée Générale 2009 s'achève clôturant ainsi la saison : une nouvelle saison commence.

Cette assemblée nous a permis de faire le bilan de la saison écoulée et je vous remercie de votre participation et de la patience que vous avez eue. Je pense que l'Assemblée Générale doit être l'occasion d'échanges entre vous, les clubs de base, et vos élus.

Croyez que j'ai apprécié cette assemblée. Je vous remercie d'avoir été présents et d'avoir apporté vos idées. Tout ne sera pas possible mais sachez que les propositions faites et qui pourront être mises en place seront étudiées par le Comité Directeur de juin et tout ce qui pourra être fait sera fait. Nous saurons être à votre écoute et ferons ce qui est possible pour vous aider dans votre tâche de tous les jours.

Le Conseil Général du Nord vous a offert un tube avec de splendides posters du département et le CDNBB vous a offert cette année un logiciel. Je présente mes excuses aux clubs qui disposeraient déjà d'un logiciel. Je pense que celui-ci peut vous aider dans la gestion administrative et financière de votre club.

Donc cette saison 2008/2009 se termine mais pas tout à fait car lors des réunions de rentrées dans les Districts, nous aurons le plaisir d'honorer les bénévoles de vos clubs et de modestement récompenser leur dévouement à la cause du basket nordiste. Nous avons pu cette saison donner une suite favorable à toutes les demandes qui nous ont été adressées soit dans le cadre du Comité, de la Ligue, de la Fédération ou des Districts.

Je vous souhaite à tous et toutes de bonnes vacances et vous invite à partager le verre de l'amitié qui nous est offert par le service des sports de la ville de Dunkerque. »

Pour le C.D.N.B.B.,

Le Président,
Alain CATTELLE

la Secrétaire Générale,
Dorienne GRUSZCZYNSKI

Pièces annexées au présent Procès-verbal :

- Procès-verbal de vérification du quorum,
- Bilan financier de la saison 2008/2009,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Budget Prévisionnel pour la saison 2009/2010,
- Résultats du Challenge Exploit / Correction, 2008/2009,
- Palmarès des Championnats pour la saison 2008/2009,
- Récompenses Départementales et Fédérales 2008/2009 (dotations LRNPDC et CDNBB).

Assemblée générale des clubs

Le 6 juin 2009 à Petite-Synthe

- | | | | |
|----|--------------------------------------|--------------|-------------------------|
| 1) | Nombre de Clubs affiliés : | 160 | |
| | Nombre de Clubs Représentés : | 138 | |
| 2) | Nombre total de Voix : | 20730 | (Quorum : 10365) |
| | Nombre de Voix représentées : | 19052 | |

138 clubs sur 160 possibles étant représentés, disposant de 19052 voix sur 20730 possibles,
le quorum est atteint.

Conformément à l'article 16.8 des Statuts du Comité Départemental du Nord de Basket Ball, l'Assemblée Générale des Clubs peut valablement siéger.

Fait à Petite-Synthe, le 6 juin 2009.
La Secrétaire Générale

Dorienne GRUSZCZYNSKI

| |
|---|
| PALMARES DES CHAMPIONNATS DU NORD - SAISON 2008/2009 |
|---|

Championnats Féminins - Challenge Exploit Correction : CSC FOURMIES

| | | | |
|----------------------|---------------|--------------------------|--------------------|
| EXCELLENCE | Champion | AS AULNOYE AYMERIES | René CLEMMERSSEUNE |
| | Vice Champion | BAC MONS EN BAROEUL | |
| PROMOTION | Champion | AS WATTIGNIES TEMPLEMARS | Arlette ANACHE |
| | Vice Champion | BC ST SAULVE | |
| HONNEUR | Champion | | Roselyne COQUEREL |
| | Vice Champion | BC ST SAULVE | |
| CADETTE | Champion | L.L COMINES | Gilberte DELCAMBRE |
| | Vice Champion | US MAUBEUGE | |
| HONNEUR CADETTE | Champion | BAC MONS EN BAROEUL | René HOUDAER |
| | Vice Champion | O GRANDE SYNTHÉ | |
| MINIME | Champion | USAPH SAINT AMAND | Daniel LABBE |
| | Vice Champion | CJBB LE CATEAU | |
| EXCELLENCE BENJAMINE | Champion | SMEP DECHY | Roger PHILIPPO |
| | Vice Champion | ESB VILLENEUVE D'ASCQ | |
| PROMOTION BENJAMINE | Champion | BC DUNKERQUE MALO | Pierre HALLEUX |
| | Vice Champion | SM TOURCOING | |

Championnats Masculins - Challenge Exploit : Correction : JA ONNAING

| | | | |
|---------------------|---------------|------------------------|------------------|
| EXCELLENCE | Champion | LILLE METROPOLE BC | Georges LAGACHE |
| | Vice Champion | SO ARMENTIERES | |
| PROMOTION | Champion | RSC VALENCIENNES | Adrien CHERE |
| | Vice Champion | BC CAPPELLE | |
| HONNEUR | Champion | US RONCQ | Francis BOULOGNE |
| | Vice Champion | AL COUDEKERQUE BRANCHE | |
| EXCELLENCE CADET | Champion | BEM HAINAUT | Roger LEMAIRE |
| | Vice Champion | BC STEEWERCK | |
| PROMOTION CADET | Champion | PP NEUVILLE EN FERRAIN | André DESOMBRE |
| | Vice Champion | BC CAPPELLE | |
| HONNEUR CADET | Champion | BC HORNAING | Léon DEVLOIES |
| | Vice Champion | BC LEFFRINCKOUCKE | |
| MINIME | Champion | BC DUNKERQUE MALO | Yoann SZOSTAK |
| | Vice Champion | USM BEUVRAGES | |
| EXCELLENCE BENJAMIN | Champion | SMEP DECHY | Yann LAPIERRE |
| | Vice Champion | ESB VILLENEUVE D'ASCQ | |
| PROMOTION BENJAMIN | Champion | O GRANDE SYNTHÉ | Paul LUSSIEZ |
| | Vice Champion | BC CAPPELLE | |



RECOMPENSES FFBB 2009

| | NOM | PRENOM | CLUB |
|---------------|--------------|---------------|------------------------|
| OR | Afflard | Christian | Bac Mons En Baroeul |
| | Droz | Wladylas | AL Coudekerque Branche |
| | Hochard | Didier | USMC Lomme |
| ARGENT | Bilot | Dominique | CO Trithoise Basket |
| | Cambier | Jean-Louis | BC Annoeullin |
| | Denis | Claude | O Grande Synthe BB |
| | Dervaux | Philippe | BC Brebieres |
| | Fournier | Raymond | BC Brebieres |
| | Ghesquier | Pascal | FSP Croix |
| | Gilme | Thierry | Hem SBB |
| | Huin | Thierry | US Valenciennes O |
| | Laurent | Patrick | US Maubeuge |
| BRONZE | Archie | Patrick | AG Thumeries |
| | Cailliez | Marie-Bernard | ABC Mouvaux |
| | Diaz | Jean-Philippe | O Croisien |
| | Gombert | Fernando | SO Armentieres |
| | Leduc | Olivier | Villers Outreaux BB |
| | Venel | Sébastien | Escrebieux PBBMF |
| | Bailloeuil | Colette | BCJMP Roubaix |
| | Barbry | Nathalie | Lille Metropole BC |
| | Barbry | Philippe | Lille Metropole BC |
| | Carimentrand | Baptiste | JF Lambersart |
| | Carpentier | Bernard | Hainaut BEM |
| | Lecompt | Dominique | Merville SBB |
| | Martinache | Yves | AS Raismes |
| | Poulain | Fabrice | CSL Raimbeaucourt |
| | Rabiaa | Rachid | CO Trithoise Basket |
| LF | Houziaux | Gérard | CO Trithoise Basket |
| | Lecerf | Frédéric | Hainaut BEM |
| | Loridan | Herve | Merville SBB |
| | Veniat | Michèle | CO Douchy |
| | Wailliez | Philippe | CO Trithoise Basket |
| | Baralle | Bernard | Hainaut BEM |
| | Burge | Herve | Hainaut BEM |
| | Dudziak | Romain | JA Onnaing |
| | Fardel | Jean-Pierre | Merville SBB |
| | Godsens | Louis | Wavrin Weppes BC |
| | Gringeri | Angelina | CO Trithoise Basket |
| | Lefevre | Stephane | BC Bailleulois |
| | Longelin | Myriam | Hainaut BEM |
| | Thieuleux | Valerie | ASB Pontois |
| | Vitse | Sylvie | BC Bailleulois |



RECOMPENSES CDNBB 2009

| | NOM | PRENOM | CLUB |
|---------------|---------------|---------------|---------------------------|
| OR | Debergh | Pierre | J Wambrechies |
| | Duriez | Christian | Phalempin BC |
| | Hamers | Christian | O Croisien |
| | Miquet | Eric | CSL Raimbeaucourt |
| | Renier | Guy | BCM Gravelines Grand Fort |
| | Stoudenko | Daniel | ASC Denain V |
| | Vansteene | Daniel | AL Coudekerque Branche |
| ARGENT | Becuwe | Alain | AL Coudekerque Branche |
| | Bossaert | Karine | CJBB Le Cateau |
| | Chatelain | Yves | Hainaut BEM |
| | Colmant | Jean-Michel | USO Hautmont |
| | Dargent | Jean-Marie | BC Hornaing |
| | Dehaene | Francoise | SO Armentieres |
| | Delombaerde | Jeanine | A Bondues Bc |
| | Duhamel | Jean-Robert | BC Douai |
| | Gauthiez | Bernard | BFC Hellemmes Lille |
| | Habourdin | Guy | BB Santois |
| | Lebeau | Michel | Wattrelos BC |
| | Leclercq | Jean-Pierre | A Crespinoise BB |
| | Leignel | Monique | J Wambrechies |
| | Staelens | Joël | JS Jeumont BB |
| | Waessem | Thierry | O Croisien |
| | BRONZE | Adamczyk | Stanislas |
| Barbry | | Jean-Luc | OSM Chapellois Basket |
| Bernard | | Christophe | BC Orchesien |
| Bilot | | Dominique | CO Trithoise Basket |
| Crouin | | Valerie | Aulnoye Aymeries |
| Delattre | | Marie-Therese | BC Flines Les Raches |
| Delattre | | Marie-Aline | BC Flines Les Raches |
| Delecroix | | Philippe | AS Wattignies Templemars |
| Deliege | | Dominique | JF Lambersart |
| Delvallez | | Christophe | BC Monchecourt |
| Demaret | | James | RSC Valenciennes |
| Demarquette | | Catherine | Lambres BC |
| Denis | | Monique | ASC Denain V |
| Dessauvages | | Christian | US Tourcoing F |
| Ducrocq | | Pascal | CSC Fourmies |
| Emery | | Marc | US Saint Andre |
| Fiems | | Andre | ASC Denain V |

| | | |
|-------------|---------------|-----------------------------|
| Gierczynski | Brigitte | USM Beuvrages |
| Govezyea | Patrick | BC Escaudoevres |
| Groussin | Maryline | Hainaut BEM |
| Haramant | Michel (Père) | ASG Louvroil |
| Henneron | Lionel | CD59 Hors Association |
| Kerckhof | Francois | Waziers AB |
| Largilliere | Bernard | Hainaut BEM |
| Laurette | Monique | A Maing SB |
| Lipinski | Stephan | ABC Ostricourt |
| Longelin | Myriam | Hainaut BEM |
| Lopes | Bernardo | J Wambrechies |
| Loquet | Laurent | AS Loon Plage |
| Lubienski | Sebastien | JG Tourcoing |
| Martinache | Yves | AS Raismes |
| Mayeur | Michaël | CSL Raimbeaucourt |
| Moreau | Nadine | Wattignies - Templemars AS |
| Smague | Bernard | CD59 Hors Association |
| Staelens | Mariette | JS Jeumont BB |
| Telliez | Daniel | BC Orchesien |
| Wedlarski | Maurice | Cysoing Sainghin Bouvines B |
| Fillez | Thierry | ABC Mouvaux |
| Manier | Sylvain | BC Ardres |
| Randour | Jean-Marie | AAE Dorignies Douai |
| Rousseaux | Catherine | US Tourcoing F |

LF

| | | |
|-------------|----------------|----------------------------|
| Ayral | Corinne | BC Du Solrezi |
| Bachy | Blandine | BC Thiant |
| Badier | Valerie | BC Du Solrezi |
| Bilbaut | Pierre-Antoine | BC Escaudoevres |
| Bonvarlet | Serge | ASC Denain V |
| Bortolotti | Joël | ASC Denain V |
| Briatte | Daniel | AS Aulnoye |
| Cabart | Laëtitia | SO Armentieres |
| Cardoso | Jean-Baptiste | SO Armentieres |
| Collier | Alain | Cambrai Basket |
| Coquelle | Valerie | BC Saint Saulve |
| Couvez | Anthony | BC Escaudoevres |
| De Freitas | David | BB Villers Outreaux |
| Delpierre | Joël | Merville SBB |
| Demarquette | Lyne | Lambres BC |
| Demarquette | Pascal | Lambres BC |
| Demassiet | Melanie | AS Wormhout Basket |
| Denis | Jonathan | BC Escaudoevres |
| Dequecker | Bruno | SM Petite Synthe Dunkerque |
| Dessaint | Leonard | ASC Denain V |
| Detalle | Patrick | RSC Valenciennes |
| Djafer | Mailik | Cambrai Basket |
| Drombry | Julie | BC Thiant |
| Dumont | David | Gravelines BF |

| | | |
|---------------|-----------|----------------------------|
| Genre | Gerard | US Saint Andre |
| Greze | Nicole | Bac Mons En Baroeul |
| Hautecoeur | Marc | CJBB Le Cateau |
| Hennequet | Elodie | ABC Mouvaux |
| Humain | Cedric | BB Villers Outreaux |
| Jacquemin | Andre | CJBB Le Cateau |
| Kucharski | Michel | Lambres BC |
| Lambert | Marc | RSC Valenciennes |
| Lapierre | Michel | Merville SBB |
| Lasselle | Patrice | Gravelines BESLA |
| Leblanc | Frederic | BC Carnieres |
| Ledez | Andre | BFC Hellemmes Lille |
| Lefevre | Veronique | BC Bailleulois |
| Leuliet | Sacha | SM Petite Synthe Dunkerque |
| Marcant | Patrick | AL Coudekerque Branche |
| Marcheux | Dominique | Cambrai Basket |
| Mathis | Veronique | BC Flines Les Raches |
| Mayeur | Michaël | CSL Raimbeaucourt |
| Moreau | Aymeric | CJBB Le Cateau |
| Potier | Laurence | AS Aulnoye |
| Puget | Louis | BC Biernois |
| Sanchez | Anthony | BC Du Solrezis |
| Sanchez | Emmanuel | BC Du Solrezis |
| Santer | Mickaële | BC Thiant |
| Selosse | Isabelle | Bac Mons En Baroeul |
| Sorriaux | Elisabeth | BC Carnieres |
| Souif | Nabil | Cambrai Basket |
| Suszwalak | Christian | SM Petite Synthe Dunkerque |
| Van Moer | Michel | ALS Willems |
| Vandenbossche | Christian | Dunkerque Malo BC |
| Vanghelle | Dominique | ASC Denain V |
| Vitse | Joël | BC Bailleulois |
| Wiert | Laurent | Cambrai Basket |



insignes 2009

OR

NOM

Mille
Houdaer

PRENOM

Marie-Antoinette
Rene

CLUB

Bac Mons En Baroeul
CD59 HORS ASSOCIATION

ARGENT

Bailly
Bernard
Dhaenens
Gabriel
Jimenez
Lesperance

Dominique
Christophe
Jean-Claude
Philippe
Franck
Jean-Pierre

BC Orchesien
BC Orchesien
ALS Willems
Bac Mons En Baroeul
BC Bailleulois
CJBB Le Cateau



CHARGES 2009/ 2010

| N° Compta Générale | Libellé | Budget Prévisionnel | Réalisé |
|--------------------|---|---------------------|---------------|
| | ACHATS | | |
| | FOURNITURES D UTILITES | | |
| 606100 | Electricité | 2 500,00 € | |
| 606100 | Eau | 250,00 € | |
| 606300 | Fournitures d'entretien | 1 500,00 € | |
| | FOURNITURES ADMINISTRATIVES | | |
| 606400 | Papier enveloppesetc;; | 3 500,00 € | |
| 606400 | imprimés administratifs | 13 440,00 € | |
| 606400 | consommables et petits matériels informatiques | 2 000,00 € | |
| | MEDAILLES ET TROPHEES RECOMPENSES | | |
| 606500 | Médailles et trophées | 16 000,00 € | |
| | EQUIPEMENT PETIT MATERIEL SPORTIF | | |
| 606600 | Equipements sportifs | 10 000,00 € | |
| | AUTRES MATERIELS ET FOURNITURES | | |
| 606800 | Petit matériel de bureau (autre que informatique) | 3 500,00 € | |
| 606800 | Produits médicaux | 200,00 € | |
| | PUBLICATIONS REVUES | | |
| 607100 | Charges d'imprimerie | 4 000,00 € | |
| 606800 | Logiciels de gestion pour les clubs | 15 200,00 € | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 72 090,00 € | 0,00 € |
| | SERVICES EXTERIEURS | | |
| | LOCATIONS | | |
| 613200 | Locations photocopieurs | 3 500,00 € | |
| 613200 | Locations machine à affranchir/telephone | 3 000,00 € | |
| 613200 | Location de salles /garage | 3 000,00 € | |
| | ENTRETIEN ET REPARATIONS | | |
| 615100 | Entretien sur biens mobiliers | 2 000,00 € | |
| 615100 | Entretien sur biens immobiliers | 3 000,00 € | |
| | MAINTENANCE | | |
| 615200 | Maintenance photocopieurs | 550,00 € | |
| 615200 | Maintenance téléphone | - € | |
| 615200 | Maintenance Incendie | 400,00 € | |

| | | | |
|--------|---|---------------------|---------------|
| | ASSURANCES | | |
| 616200 | Assurance incendie accidents risques divers | 1 000,00 € | |
| | | | |
| | DOCUMENTATION | | |
| 618100 | Documentation générale | 1 500,00 € | |
| | | | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 17 950,00 € | 0,00 € |
| | AUTRES SERVICES EXTERIEURS | | |
| | | | |
| | HONORAIRE | | |
| 622600 | honoraire commissaire aux comptes | 1 200,00 € | |
| | | | |
| | CADEAUX DONS | | |
| 623100 | Cadeaux | 700,00 € | |
| 623100 | Dons | 400,00 € | |
| | | | |
| | DEPLACEMENT | | |
| 625100 | Déplacement membres et commissions | 22 000,00 € | |
| 625100 | Déplacement personnel et sélection | 18 000,00 € | |
| | | | |
| | RECEPTIONS | | |
| 627500 | Réceptions | 7 500,00 € | |
| | | | |
| | FRAIS DE COMMUNICATION | | |
| 626100 | Affranchissements | 13 000,00 € | |
| 626100 | Téléphone | 3 000,00 € | |
| 626100 | Internet | 1 100,00 € | |
| | | | |
| | COTISATIONS | | |
| 628100 | Cotisation CDOS | 480,00 € | |
| 628100 | Cotisations diverses | 300,00 € | |
| | | | |
| | FRAIS DIVERS | | |
| | | | |
| 627000 | Frais et services bancaires | 600,00 € | |
| | | | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 68 280,00 € | 0,00 € |
| | IMPOTS ET TAXES | | |
| | | | |
| 631100 | Taxe sur les salaires | 5 000,00 € | |
| 633300 | Taxe formation continue au personnel | 2 300,00 € | |
| 635000 | Taxe d'habitation Taxe foncière | 2 100,00 € | |
| 637000 | Divers | - € | |
| | | | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 9 400,00 € | 0,00 € |
| | CHARGES DE PERSONNEL | | |
| | | | |
| 641100 | Rémunération du Personnel | 109 000,00 € | |
| 645100 | URSSAF | 49 000,00 € | |
| 645300 | Retraite | 15 000,00 € | |
| 645400 | Assedic | 10 000,00 € | |
| 645800 | Cotisations aux autres organismes | 1 500,00 € | |
| 647500 | Divers | 1 000,00 € | |
| | | | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 185 500,00 € | 0,00 € |

| REVERSEMENTS & AIDES DIVERSES | | | |
|-------------------------------|---|---------------------|---------------|
| 675100 | FFBB LIGUE licences | 416 000,00 € | |
| 675100 | FFBB LIGUE mutations | 47 000,00 € | |
| 675100 | FFBB LIGUE affiliations | 28 500,00 € | |
| 675100 | Districts | 20 000,00 € | |
| 675100 | Divers(compte tiers/club a club) | 40 000,00 € | |
| TOTAL RUBRIQUE | | 551 500,00 € | 0,00 € |
| ORGANISATION D'EVENEMENTS | | | |
| 618500 | manifestations (5x5,inter district,finale.....) | 13 000,00 € | |
| 625300 | camp de printemps | 8 000,00 € | |
| 625300 | formation(animateurs initiateurs stages arbitres) | 11 000,00 € | |
| 618500 | Frais arbitrage phases finales | 4 000,00 € | |
| 618500 | Tournoi international | - € | |
| 625300 | hébergement repas sélection | 18 000,00 € | |
| TOTAL RUBRIQUE | | 54 000,00 € | 0,00 € |
| CHARGES DIVERSES | | | |
| 678000 | Charges diverses | 1 380,00 € | |
| TOTAL RUBRIQUE | | 1 380,00 € | 0,00 € |
| PERTES SUR CREANCES | | | |
| 654400 | Pertes sur créances irrécouvrables | 2 000,00 € | |
| TOTAL RUBRIQUE | | 2 000,00 € | 0,00 € |
| CHARGES FINANCIERES | | | |
| 661100 | Intérêts d'emprunts | - € | |
| 661600 | Intérêts bancaires (solde débiteur) | - € | |
| TOTAL RUBRIQUE | | - € | 0,00 € |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | |
| 672000 | Charges sur exercice antérieur | - € | |
| 675000 | Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés | - € | |
| 678000 | Charges exceptionnelles diverses | - € | |
| TOTAL RUBRIQUE | | - € | 0,00 € |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | | | |
| 681100 | Dotations aux amortissements | 8 000,00 € | |
| TOTAL RUBRIQUE | | 8 000,00 € | 0,00 € |
| TOTAL DES CHARGES | | 970 100,00 € | 0,00 € |



PRODUITS 2009/2010

| N° Compta Générale | Libellé | Budget Prévisionnel | Réalisé |
|--------------------|---|---------------------|---------------|
| | AFFILIATIONS | | |
| 706000 | affiliations | 29 000,00 € | |
| 706000 | frais de gestion | 26 000,00 € | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 55 000,00 € | 0,00 € |
| | LICENCES - MUTATIONS - LICENCE T | | |
| 706110 | licences assurances | 565 000,00 € | |
| 706140 | mutations | 95 000,00 € | |
| 706140 | licences T | 4 000,00 € | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 664 000,00 € | 0,00 € |
| | COMPETITIONS | | |
| 706210 | engagements | 30 000,00 € | |
| 706280 | pénalités financières sportives | 10 000,00 € | |
| 706280 | pénalités financières discipline | 10 000,00 € | |
| 706280 | dérogations | 3 000,00 € | |
| 706280 | homologation tournois | 200,00 € | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 53 200,00 € | 0,00 € |
| | PARTENARIAT | | |
| 706300 | crédit mutuel | 1 000,00 € | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 1 000,00 € | 0,00 € |
| | PRODUITS DIVERS | | |
| | AIDES FEDERALES | | |
| 740000 | championnats nationaux | 8 000,00 € | |
| 740000 | traitement des licences | 3 800,00 € | |
| 740000 | assemblée générale | - € | |
| 740000 | divers | 3 500,00 € | |
| | PARTICIPATIONS STAGIAIRES | | |
| 758000 | formation "entraîneurs " | 7 000,00 € | |
| 758000 | stages arbitres | 5 800,00 € | |
| 758000 | camps | 8 000,00 € | |
| | SUBVENTIONS | | |
| 740000 | CNDS | 35 000,00 € | |
| 740000 | Conseil Général(fonct invest) | 23 000,00 € | |
| 740000 | Jeunesse et sports | 12 000,00 € | |
| 740000 | Conseil Général (animations milieu rural) | 3 000,00 € | |

| PRODUITS DIVERS | | | |
|------------------------|--|---------------------|---------------|
| 703000 | imprimés | 13 800,00 € | |
| 703000 | port payé clubs et districts | 1 000,00 € | |
| 703000 | reproduction documents | 1 000,00 € | |
| 703000 | frais commun avec la ligue | 3 000,00 € | |
| 703000 | secrétariat district terrien | 19 000,00 € | |
| 703000 | compte de tiers | 35 000,00 € | |
| 703000 | club à club | 5 000,00 € | |
| | | | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 186 900,00 € | 0,00 € |
| | | | |
| | REVENUS FINANCIERS | | |
| | | | |
| 761100 | intérêts | 1 000,00 € | |
| 761100 | plus values | 9 000,00 € | |
| | | | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 10 000,00 € | 0,00 € |
| | | | |
| | PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| | | | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 0,00 € | 0,00 € |
| | | | |
| | REPRISE AMMORTISST - PROVISIONS | | |
| | | | |
| | TOTAL RUBRIQUE | 0,00 € | 0,00 € |
| | | | |
| | TOTAL DES PRODUITS | 970 100,00 € | 0,00 € |

COMITE DU NORD DE BASKET BALL

216 rue du Maréchal LECLERC
59790 RONCHIN

*Exercice du 01/05/2008 au 30/04/2009
(en euros)*

ÉTATS DE SYNTHÈSE

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SARL H4C-HOUDAER ET ASSOCIÉS

*Société d'expertise comptable, de conseil et de commissariat aux comptes
163, place du Barlet - 59500 DOUAI - Tél. 03 27 87 28 64 - Fax 03 27 96 90 17
247 rue Simon Vollant 59130 LAMBERSART - Tél. 03 20 05 89 00 - Fax 03 20 33 85 50*

Didier HOUDAER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
247, rue Simon Vollant
59130 LAMBERSART
Tel : 03 20 05 89 00
Fax : 03 20 33 85 50

COMITE DU **NORD** **DE BASKET BALL**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30/04/2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association DU COMITE DU NORD DE BASKET BALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le résultat est bénéficiaire de 69 934 €. Le total des charges s'élève à 956 536 € et celui des produits à 1 026 470 €. Il m'appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un Audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

by

Didier HOUDAER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
247, rue Simon Volland
59130 LAMBERSART
Tel : 03 20 05 89 00
Fax : 03 20 33 85 50

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de ma part les observations suivantes :

Montant des subventions publiques allouées

L'association a reçu au cours de cet exercice la somme de **61 596 €** au titre de subventions publiques.

Fait sur deux pages,
Fait à LILLE, le 03 juin 2009



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET-BALL
COMPTE DE RESULTAT SAISON 2008/2009

PRODUITS

| N° COMPTE | RUBRIQUES | | MONTANT |
|-----------|---|------------|----------------------------|
| | <u>VENTES</u> | | 40 306,25 |
| 707100 | FRAIS DE GESTION | 25 949,50 | |
| 707200 | IMPRIMES MUTATIONS | 14 356,75 | |
| | <u>RECETTES DEPARTEMENTALES</u> | | 723 857,40 |
| 731100 | AFFILIATIONS ET REAFFILIATIONS | 29 653,00 | |
| 731200 | LICENCES et MUTATIONS | 662 447,40 | |
| 731500 | ENGAGEMENTS | 31 757,00 | |
| | <u>RECETTES SPORTIVES</u> | | 63 513,15 |
| 733100 | AMENDES - PENALITES | 42 035,35 | |
| 733200 | DEROGATIONS | 3 175,50 | |
| 733300 | PARTICIPATION AUX STAGES D'ARBITRES | 5 883,00 | |
| 733410 | CAMP DE PRINTEMPS | 3 920,00 | |
| 733500 | TOURNOIS ET RENCONTRES INTERNATIONALES | 228,00 | |
| 733610 | REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE | 21,30 | |
| 733620 | PARTICIPATION STAGE ENTRAINEURS | 8 250,00 | |
| 733630 | MANIFESTATIONS SPORTIVES | 0,00 | |
| | <u>SUBVENTIONS</u> | | 55 084,00 |
| 740200 | FNDS | 28 100,00 | |
| 740300 | CONSEIL GENERAL FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT | 26 984,00 | |
| 740400 | AGEFOS | 0,00 | |
| | <u>REDEVANCES DIVERSES</u> | | 109 878,18 |
| 753000 | REPRODUCTION DE DOCUMENTS | 5 730,81 | |
| 753100 | PORT PAYE PAR LES CLUBS ET LES DISTRICTS | 748,16 | |
| 753300 | VERSEMENTS DIVERS PAR LES CLUBS | 3 681,30 | |
| 753500 | PARTICIPATION FFBB SUR LES CHAMPIONNATS NATIONAUX | 8 817,50 | |
| 753600 | AIDE DE L ETAT SUR EMPLOI CAE CNASEA | 6 512,18 | |
| 753640 | AIDE FFBB EMPLOI CAE | 8 910,00 | |
| 753650 | REMBOURSEMENT DE LA L.R.N.P.D.C.SUR FRAIS EN COMMUN | 1 894,95 | |
| 753660 | PARTICIPATION FFBB SUR TRAITEMENTS DES LICENCES | 3 549,96 | |
| 753680 | PARTICIPATION DU DISTRICT TERRIEN SUR SALAIRE | 11 801,71 | |
| 753700 | DIVERS | 780,00 | |
| 753710 | REMBOURSEMENT DIVERS FFBB | 3 359,60 | |
| 753720 | COMPTE DE TIERS | 41 637,71 | |
| 753730 | CLUB A CLUB | 3 486,96 | |
| 753740 | SPONSOR | 2 200,00 | |
| 753760 | CPAM | 5 427,34 | |
| | CADEAU | 1 340,00 | |
| | <u>PRODUITS FINANCIERS</u> | | 16 586,41 |
| 760000 | PRODUITS FINANCIERS | 16 586,41 | |
| | <u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u> | | 17 245,00 |
| 781500 | REPRISE DE PROVISION LITIGE | 13 800,00 | |
| 781560 | REPRISE CREANCES DOUTEUSES | 2 500,00 | |
| 778800 | PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS | 945,00 | |
| | TOTAL DES PRODUITS | | <u>1 026 470,39</u> |

24

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET-BALL

COMPTE DE RESULTATS saison 2008-2009

CHARGES

| N° COMPTE | | RUBRIQUES | |
|-----------|--|--------------------------------|------------|
| | | <u>ACHATS NON STOCKES</u> | 53 424,29 |
| 606100 | EAU | 62,23 | |
| 606120 | ELECTRICITE | 1 741,52 | |
| 606300 | FOURNITURES D'ENTRETIEN - ACHATS MATERIAUX | 1 497,28 | |
| 606440 | PETITS MATERIELS DE BUREAU | 7 274,86 | |
| 606650 | PRODUITS MEDICAUX | 0,00 | |
| 606800 | MEDAILLES ET TROPHEES | 28 068,40 | |
| 606900 | EQUIPEMENTS SPORTIFS | 14 780,00 | |
| | | <u>CHARGES EXTERNES</u> | 27 071,76 |
| 611200 | REPRODUCTION DE DOCUMENTS | 6 239,10 | |
| 611220 | REPRODUCTION PHOTOS | 0,00 | |
| 615540 | ENTRETIEN DES BIENS MOBILIERES | 1675,22 | |
| 615550 | ENTRETIEN IMMOBILIER | 240,21 | |
| 615600 | MAINTENANCE DU MATERIEL | 2 414,61 | |
| 616100 | ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE | 296,73 | |
| 618200 | DOCUMENTATION ET ABONNEMENTS | 1 629,89 | |
| 618300 | LOYER | 660,00 | |
| 618400 | IMPRIMES MUTATIONS | 13 916,00 | |
| | | <u>AUTRES CHARGES EXTERNES</u> | 604 892,88 |
| 622600 | HONORAIRES | 1 159,24 | |
| 623630 | POURBOIRES - CADEAUX | 4 925,47 | |
| 624300 | TRANSPORTS DIVERS | 15 725,65 | |
| 625120 | DEPLACEMENTS DES MEMBRES | 19 014,25 | |
| 625600 | ASSEMBLEES GENERALES | 1 491,24 | |
| 625610 | MISSIONS ET RECEPTIONS | 6 942,85 | |
| 626100 | AFFRANCHISSEMENTS | 12 708,16 | |
| 626300 | TELEPHONE | 3 377,57 | |
| 628010 | COTISATION AU C.D.O.S. | 450,00 | |
| 628100 | REDEVANCES LICENCES | 397 789,21 | |
| 628130 | REDEVANCES MUTATIONS | 46 427,00 | |
| 628140 | REDEVANCES AFFILIATIONS | 27 497,25 | |
| 628160 | REMBOURSEMENTS DIVERS AUX CLUBS | 112,50 | |
| 628170 | REMBOURSEMENTS DIVERS AUX DISTRICTS | 19 777,89 | |
| 628310 | COMPTE DE TIERS | 43 482,06 | |
| 628311 | CLUB A CLUB | 3 712,54 | |
| 628320 | CHARGES DIVERSES | 300,00 | |
| | | <u>IMPOTS ET TAXES</u> | 6 380,00 |
| 635000 | IMPOTS ET TAXES | 6 380,00 | |
| | | A REPORTER | 691 768,93 |

34

CHARGES

2008/2009

| N° COMPTE | RUBRIQUES | REPORT | MONTANT |
|-----------|---|------------|-------------------|
| | | | 691 768,93 |
| | <u>CHARGES DE PERSONNEL</u> | | 183 342,65 |
| 641100 | REMUNERATIONS | 109 955,23 | |
| 645000 | CHARGES SOCIALES | 73 387,42 | |
| 646000 | STAGE PERSONNEL | 0,00 | |
| | <u>DEPENSES SPORTIVES</u> | | 53 601,25 |
| 657400 | STAGES JEUNES ET COMPETITIONS SPORTIVES | 31 701,34 | |
| 657500 | ARBITRAGE PHASE FINALE ET DIVERS | 3 426,10 | |
| 667610 | STAGES ARBITRES | 9 771,56 | |
| 667640 | CAMP DE PRINTEMPS | 7 572,50 | |
| 667660 | MANIFESTATIONS SPORTIVES | 1 129,75 | |
| | <u>CHARGES FINANCIERES</u> | | 437,76 |
| 662000 | FRAIS FINANCIERS | 437,76 | |
| | <u>AMORTISSEMENTS/PROVISIONS</u> | | 22 518,47 |
| 681100 | DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 11 018,47 | |
| 681500 | DOTATIONS AUX PROVISIONS TRAVAUX | 500,00 | |
| | TOURNOI INTERNATIONAL | 9 000,00 | |
| | CREANCES DOUTEUSES | 2000,00 | |
| | <u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u> | | 4 867,24 |
| 654000 | PERTES sur creances irreouvrables | 4 867,24 | |
| | TOTAL DES CHARGES | | <u>956 536,30</u> |

COMPTE DE RESULTATS SAISON 2008/2009

| CHARGES | | PRODUITS | | |
|---------|------------------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------|
| 60- | ACHATS NON STOCKES | 53 424,29 | 71- VENTES | 40 306,25 |
| 61- | CHARGES EXTERNES | 27 071,76 | 73 - RECETTES DEPARTEMENTALES | 723 857,40 |
| 62- | AUTRES CHARGES EXTERNES | 604 892,88 | 73 - RECETTES SPORTIVES | 63 513,15 |
| 63- | IMPOTS ET TAXES | 6 380,00 | 74 - SUBVENTIONS | 55 084,00 |
| 64- | CHARGES DE PERSONNEL | 183 342,65 | 75 - REDEVANCES DIVERSES | 109 878,18 |
| 65- | DEPENSES SPORTIVES | 53 601,25 | 76 - PRODUITS FINANCIERS | 16 586,41 |
| 66- | CHARGES FINANCIERES | 437,76 | 77 - PRODUITS EXCEPTIONNEL | 17 245,00 |
| 68- | DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 11 018,47 | | |
| 68- | DOTATIONS AUX PROVISIONS | 11 500,00 | | |
| 67- | CHARGES EXCEPTIONNELLES | 4 867,24 | | |
| | Résultat de l'exercice | 69 934,09 | | |
| | TOTAUX | 1 026 470,39 | | <u>1 026 470,39</u> |